Cadres géographiques du territoire des Nerviens

Ubi enim isti sint Neruii quam longe absint nescio (Cicéron, Ad Quintum fratrem, III, ep. 6)

I. INTRODUCTION

Comment Rome a-t-elle construit son « territoire »? Et comment celui-ci a-t-il été créé socialement et économiquement par les peuples qui l'occupaient? Ces questions portant aussi bien sur l'impérialisme que sur la romanisation seront abordées à l'échelle globale comme au niveau local d'un peuple et d'un territoire, l'un primant sur l'autre à l'Âge du Fer, le second créant le premier à la période romaine. Les hommes sont appelés par César Neruii; ils forment un peuple que César caractérise et localise sommairement. Au Haut-Empire, une ciuitas en conserve le nom, mais s'appelle ciuitas Camaracensium à la période tardive. Le diocèse de Cambrai perpétue cette entité territoriale au Moyen Âge.

Dans le cadre de cet article et à l'intérieur d'un projet plus général sur les Nerviens¹, nous posons ici le cadre géographique et proposons ainsi une mise à jour de l'article de G. Faider-Feytmans paru en 1952². De celui-ci, nous reprenons les principaux thèmes: les Nerviens avant la Conquête, les limites de la *ciuitas*, les données médiévales, l'environnement, etc. Toutefois, la documentation est enrichie (littérature et épigraphie antiques, numismatique celtique et sources médiévales), la méthode combine bases de données et analyses spatiales et la réflexion repose sur les concepts de la géographie.

2. LE TERRITOIRE DES NERVIENS À LA FIN DE L'ÂGE DU FFR

2.1. Le témoignage de César

Aux yeux de César (B.G. II, 4, 8), « les Nerviens passent pour les plus farouches des Belges et les plus éloignés »; par les jeux d'alliance et les déplacements des légions, il semble que les Atrébates et les Viromanduens occupent les territoires limitrophes à l'ouest et au sud (B.G. II, 16), bien que « les Ambiens les avaient pour voisins » (B.G. II, 15); les Atuatuques et les Éburons, quant à eux, se trouvent à l'est des Nerviens (B.G., V, 38-39). La Sabis sur laquelle eut lieu la bataille de 57, doit se trouver aux marches de leur territoire; confondue longtemps avec la Sambre, elle doit être identifiée à la Selle (B.G., II, 16). Toujours à propos du territoire des Nerviens, César indique qu'on « avait entassé [les enfants, les femmes et les vieillards] en un lieu que des marais rendaient inaccessibles à une armée » (B.G. II, 16, ainsi que II, 28).

Les Nerviens comportaient également des peuples ou de simples clans qui *omnes sub eorum imperio sunt*: les *Ceutrones*, les *Grudii*, les *Leuaci* et les *Pleumoxii* et les *Geidumni* (*B.G.*, V, 39). Attestés dans cet unique passage, on ne peut localiser ces populations.

^{*. —} Xavier Deru, maître de conférences, Université de Lille 3, HALMA-IPEL, UMR 8164. xavier.deru@univ-lille3.fr. Mes plus vifs remerciements vont à R. Delmaire, J.-M. Doyen, G. Leman, Ch. Mériaux, V. Pissot et Ch. Hoët-Van Cauwenberghe.

^{1. —} Ce projet est mené dans le cadre du laboratoire HALMA-IPEL à l'initiative de G. Leman-Delerive. Il correspond également à la réalisa-

tion d'un *Atlas des provinces de Belgique et de Germanie* (ABG). 2. — FAIDER-FEYTMANS 1952. Cet article poursuit également les enquêtes de R. et B. Delmaire sur la *ciuitas Atrebatum* et de M.-Th. Raepsaet sur la *ciuitas Tungrorum*. DELMAIRE, DELMAIRE 1990; RAEPSAET-CHARLIER 1994 et 1999.

Par ailleurs, « les marchands n'avaient aucun accès auprès d'eux; ils ne souffraient pas qu'on introduisît chez eux du vin ou quelque autre produit de luxe, estimant que cela amollissait leurs âmes et détendaient les ressorts de leur courage » (*B.G.* II, 15,3).

Il n'y a pas d'autres attestations littéraires touchant les Nerviens de la période de l'Indépendance, à l'exception des auteurs dépendant du texte de César (par ex. Plutarque, *César*, 20; Orose, *Hist.*, VI, 7; 14; Dion Cassius, XXXIX, 3-4, XL, 7-11).

2.2. Le témoignage des monnaies

Les monnaies de la fin de l'Âge du Fer posent des questions d'ordre politique, militaire, religieux et économique³. Sur ces problématiques, les réponses varient selon les spécialistes, et le consensus n'est pas fait non plus sur la caractérisation et la chronologie même du mobilier; différentes typologies sont disponibles: en particulier celles de Scheers (1983), offrant une mise à jour de l'ouvrage de La Tour jusque là utilisé (La Tour II), et les récentes propositions de Delestrée et Tache (2002) d'une part et Depeyrot (2005) d'autre part.

Pour les monnaies de la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C., la circulation monétaire est généralement circonscrite à l'intérieur d'un territoire principal; les monnaies se retrouvent essentiellement dans la zone contrôlée par le pouvoir émetteur de ces types monétaires⁴. Par exemple, le numéraire récolté sur les oppida de la vallée de l'Aisne recèle pour les trois quarts des monnaies attribuées aux Suessions et l'on constate ce phénomène plus globalement pour tous les sites au nord de la Seine⁵. D'un point de vue politique, les monnaies pourraient témoigner des liens clientélistes tissés entre le pouvoir ou l'élite émettrice, et la société; d'un point de vue économique, les monnaies ne pourraient servir qu'aux échanges internes des marchés. Dès lors, les monnaies localisées à l'extérieur de ce territoire peuvent ne correspondre qu'à des facteurs ponctuels: dépôts religieux ou de crise; il s'agit le plus souvent de découvertes isolées. Mais une circulation plus étendue peut également correspondre à l'intégration de ces monnaies dans la circulation monétaire romaine; cela est particulièrement clair pour les monnaies postérieures à la Conquête ou les monnaies d'argent, qui sont liées à la solde des auxiliaires gaulois et qui voyagent avec ces derniers⁶.

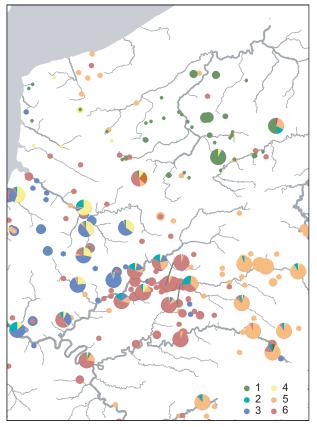


Fig. 1. — Distribution quantitative des monnaies de bronze de la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C. 1. Nerviens; 2. Trévires; 3. Bellovaques; 4. Ambiens et assimilés; 5. Rèmes; 6. Suessions. (Diagramme pour les sites comptant plus de dix monnaies).

Malgré ces biais, il semble bien que le numéraire antérieur de la Guerre des Gaules soit un bon indicateur de l'emprise des peuples sur un territoire et puisse être interprété comme un facteur identitaire.

Voulant appréhender le territoire des peuples avant la Guerre des Gaules, nous avons dès lors constitué une base de données des monnaies dont la provenance était connue, tout au moins à l'échelle de la commune, mais régulièrement à l'échelle du site. Nous n'avons pas fait œuvre de numismate⁷, mais nous avons dans un premier temps compilé les volumes VI et VII de G. Depeyrot, volumes récents, produisant autant une

^{3. —} Gruel, Haselgrove 2006.

^{4.-} Boulard, Drouhot 2002; Delestrée 1996; Delestrée 2004; Ginoux, Poux 2002; Gruel 2002; Loscheider 1998; Roymans 2004, p. 43 et 82-88.

^{5. —} Pion 2005.

^{6. —} Delestrée, Boisard 2006; Haselgrove 2004; van Heesch 2004.

^{7. —} La problématique, des lectures et le recensement ont été réalisés au cours du séminaire d'archéologie du Nord-Ouest de l'Europe à l'Université de Lille 3 au printemps 2009. R. Auvertin, L. Begin, A. Dananai, J. Flahaut, S. Torfs, A. Lamandé, C. Martins, E. Morfouace, A. Proumen, M. Serin et S. Vasseur y ont participé, qu'ils soient chaleureusement remerciés.



FIG. 2. — Les monnaies des Nerviens. A. Les monnaies en or ; B. Les monnaies en bronze ; C. Les monnaies au rameau en bronze et en potin. (D'après DARDEL, dans LA TOUR II).

nouvelle typologie qu'un catalogue des monnaies conservées dans les cabinets de médailles que des monnaies dont la provenance était connue; seules ces dernières ont été recensées⁸. Dans un deuxième temps et uniquement pour les monnayages attribués aux Nerviens, nous avons dépouillé les *Cartes archéologiques de la Gaule*, les articles de J.-M. Doyen et surtout l'ouvrage de J. Van Heesch⁹. Sur un total de 13 840 monnaies réparties sur 1043 lieux de découvertes, 1369 appartiennent aux Nerviens et ont été retrouvées sur 218 lieux.

La cartographie des différents types et des regroupements typologiques par métal, par peuple et par période d'émission montre une répartition avec des classes quantitatives (fig. 1 et 3) ou des proportions (fig. 1) et permet un calcul de densité par noyau (aires et isolignes quantitatives) (fig. 3)¹⁰. Les calculs de densité permettent en particulier la mise en évidence des concentrations et des répartitions les plus fortes; ils tiennent compte ou non des effectifs. Bien que ce ne soit pas l'objet ici, nous pouvons indiquer que de fortes densités peuvent être comprises à l'intérieur des limites des *ciuitates* romaines, que d'autres n'en occupent pas la totalité et que certaines peuvent déborder

Les monnaies attribuées aux Nerviens comportent des monnaies d'or, de bronze frappé ou coulé (potin). Les monnaies en or sont constituées du type « au buste et à l'epsilon » (Depeyrot VII, 1; Scheers 29, cl. I-III; DT S.78-623) et de celui au « buste, cheval, VIROS » (Depeyrot VII, 3; Scheers 29, cl. IV; DT S.78-624) (fig. 2A); les monnaies en bronze par les types « au buste et à l'epsilon » (Depeyrot VII, 2;

sur le territoire de leurs voisins; certains types, il est vrai, devraient voir leur attribution changer. Ainsi, les monnaies des Suessions sont concentrées dans le nord de leur future ciuitas, sur l'Aisne, les monnaies des Rèmes recouvrent leur propre ciuitas, ainsi que celles des Suessions et des Viromanduens; les monnaies des Bellovaques débordent sur les ciuitates des Ambiens (au sud de la Somme) et des Suessions (au nord); les monnaies des Ambiens et des peuples associés sont confinées au bassin inférieur de la Somme; le petit monnayage des Atrébates est cantonné aux limites de la ciuitas et celui des Morins se concentre sur la frange littorale; quant aux monnaies plus récentes attribuées aux Tongres, elles se répartissent à l'intérieur de leur ciuitas et ponctuellement, mais en grande quantité, sur le Rhin, la Lippe et le Main.

^{8. —} Des erreurs flagrantes ont néanmoins été décelées (fautes dans les communes, doublons, etc.) et ont été corrigées sur le champ; des attributions à des peuples et des datations doivent être discutées et d'autres erreurs doivent s'être insérées dans cet important travail de compilation.

^{9. —} Delmaire 1996; Doyen 2005 et 2006; « Chronique numisma-

tique », *Revue du Nord*, 2001-2008; VAN HEESCH 1998. Je remercie R. Delmaire pour m'avoir communiqué le fruit de ses compilations.

10. — Les tables de la base de données sont réalisées sur Access et la cartographie et l'analyse spatiale à l'aide du logiciel Arcgis. CONOLLY, LAKE 2006, p. 175-178, 271-276.

Scheers 29a), du type « buste, cheval, VIROS » (Depeyrot VII, 4; Scheers 29; DT S.78, 625), du type « lion, cheval, VERCIO » (Depeyrot VII, 5; Scheers 145; DT S.79, 626-8) (fig. 2B). Quatre types sont rassemblés sous le type « rameau » (DT S. 80, 629-34) (fig. 2C): deux en bronze frappé, celui au « rameau D » à la légende VARTICEO (Depeyrot VII, 7; Scheers 190, cl. II) et celui au « rameau C » à la légende MIE (Depeyrot VII, 9; Scheers 190, cl. I) et deux types en potin, celui au « rameau A » (Depeyrot VII, 8; Scheers 190, cl. 4) et celui au « rameau B » (Depeyrot VII, 6; Scheers 190, cl. 3), dont l'attribution est discutée.

La chronologie de ces monnaies diverge selon les numismates: plus anciennes pour les monnaies d'or, à la fin du II^e s., ou plus récentes pour les potins, dans la seconde moitié du I^{er} s.¹¹. La cohérence de leur répartition tend vers une datation dans la première moitié du I^{er} s. Si nous n'abordons pas les contextes de découvertes, il convient de rappeler que C. Haselgrove a mis en évidence la prépondérance des dépôts dans des lieux humides (rivières, lacs et marais) pour les monnaies d'or Scheers 29 et de la perte sur des sites ruraux ou des agglomérations pour les monnaies en bronze (Scheers 29a et 145)¹².

Soixante-neuf lieux de découvertes, généralement seule la commune est indiquée, ont révélé des monnaies en or (fig. 3A). 343 monnaies sont répertoriées, dont 77 au moins dans le trésor de Ledringhem, 73 dans celui de Thuin, sans doute 60 à Amougies, auxquels il faudrait encore ajouter ceux Kwaremont et Frasnes-lez-Buissenal¹³. Ces trésors altèrent le calcul de densité tenant compte des effectifs, à cause de leur volume et, pour Ledringhem, de sa localisation excentrée¹⁴; la répartition des découvertes sans le poids des effectifs montre donc une aire plus continue avec cependant deux concentrations plus importantes, l'une sur l'Escaut, l'autre sur la Sambre. Les monnaies en bronze à l'epsilon, Viros et Vercio rassemblent 161 monnaies réparties sur 58 lieux (fig. 3B). Le calcul de densité pondérée montre une image cohérente : la plus forte concentration est centrée sur la vallée de la Haine et s'étend du nord au sud entre l'Escaut et la Sambre. 838 individus correspondent aux types au « rameau », retrouvés à 144 endroits différents (fig. 3C). La carte de densité pondérée accentue la

2.3. Proposition d'un territoire des Nerviens

Tenant compte des données fournies dans d'autres régions sur la cohérence entre les monnayages celtiques et les territoires administratifs romains (cf. *infra*), nous pourrions considérer cette zone monétaire comme correspondant grossièrement au territoire des Nerviens à la fin de l'Âge du Fer (fig. 3D, 5C); cette isoligne témoigne d'une amplitude de densité de trouvailles monétaires et ne figure en rien les limites de ce territoire, mais seulement une aire correspondant à celui-ci.

Manifestement, la Haine forme le cœur du territoire, mais la Sambre constitue également un second axe du territoire, bien qu'il soit plus périphérique. Le cours moyen de l'Escaut quant à lui semble plutôt constituer une limite du territoire; le cours supérieur n'est cependant pas concerné, car les densités de monnaies ne descendent pas au sud de la Selle. À l'est, la densité des monnaies s'estompe au-delà de l'Eau-d'Heure¹⁵; plus au nord, elle évite le plateau brabançon et les rivières qui l'irriguent: Dyle, Senne et Dendre. De même, le territoire n'atteint pas les plaines de Flandres au nord, ni le Cambrésis au sud.

À une échelle plus vaste, ce territoire s'inscrit dans l'aire septentrionale de la fin de l'Âge du Fer (fig. 4). D'une part, le développement d'agglomérations et dans une moindre mesure de refuges, bien que les unes et les autres soient désignés sous le vocable d'oppidum, et d'autre part les importations d'amphores à vin Dressel 1 sont considérés comme des marqueurs culturels de la société gauloise¹⁶. Les peuples qui présentent des agglomérations sont aussi ceux où les amphores arrivent le plus régulièrement; ce sont les peuples où des pôles politiques et économiques sont en voie de constitution. D'après le témoignage de César, les Nerviens échappent, de manière volontaire, comme participant de leur identité, à ce phénomène. Ainsi, à partir de la carte des oppida et des importations d'amphores Dressel 1, se dessinent des zones culturelles d'où le territoire des Nerviens

vallée de la Sambre, mais s'étend vers le nord jusqu'à la rive droite de l'Escaut. La représentation des densités par des isolignes permet la superposition des aires de répartition (fig. 3D) et témoigne d'une forte convergence, validant l'attribution à un même peuple.

^{11. —} Scheers 1983, p. 76-77, 138-139, 168-170; Van Heesch 1998, p. 32-53 (or: avant et pendant la guerre des Gaules; potin: entre 50 et 30 av. J.-C.); Depeyror 2005a, p. 12-14 et Delestrée, Tache 2002 (or, bronze et potin: première moitié ou premier tiers 1^{er} s. av. J.-C.); Doyen 2009, p. 9 (potin: 80/60-40 av. J.-C.); Haselgrove 1999 (or et potin: 125-60; bronze: 60-20; Depeyror VII, 3/4: 60-20).

^{12. —} HASELGROVE 2005, p. 275-276 et 288-290. LEMAN-DELERIVE, WARMENBOL 2007.

^{13. —} Il convient de signaler que les trésors d'Amougies, Kwaremont et Frasnes se répartissent à proximité du Mont de l'Enclus.

^{14. —} S. Scheers voit dans cette localisation le témoignage de l'armée nervienne en déroute en 53 av. J.-C. Scheers 1983, p. 76-77.

^{15. —} Nous ne pouvons donc pas englober la totalité de l'Entre-Sambre-et-Meuse, au contraire de J.-L. Boucly (1978).

^{16. —} À cela peuvent être ajoutés la céramique, l'habitat, les objets de parure et les rites funéraires. LEMAN-DELERIVE 2009.

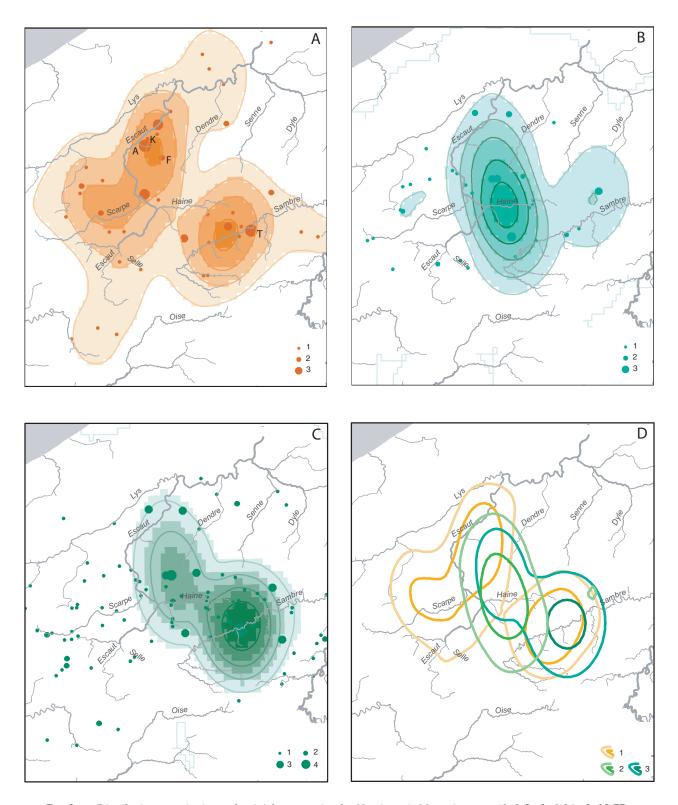


Fig. 3. — Distribution quantitative et densité des monnaies des Nerviens. A. Monnaies en or (1. 1-5; 2. 6-14; 3. 15-77; A. Amougies; F. Frasnes-les-Buissenal; K. Kwaremont; T. Thuin); B. Monnaies en bronze (1. 1-5; 2. 6-20; 3. 21-25); C. Monnaies au rameau (1. 1-5; 2. 6-20; 3. 21-100; 4. 144); D. Superposition des isolignes de densité (1. or; 2. bronze; 3. rameau). Éch. 1: 2 m.

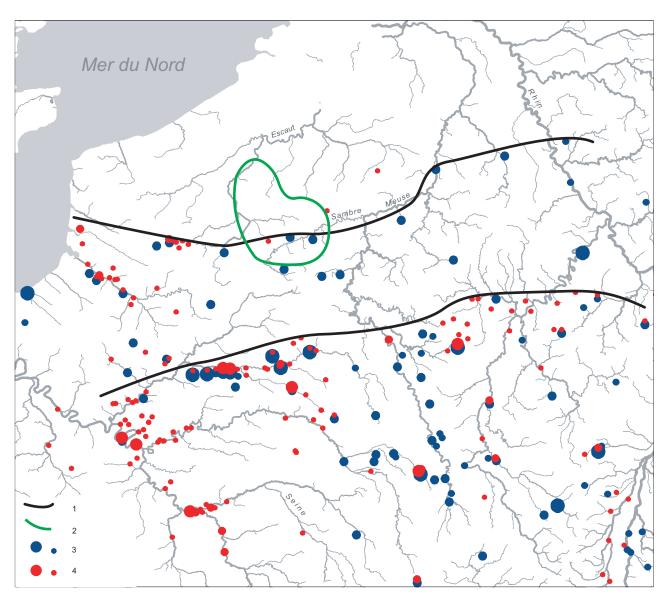


Fig. 4. — Le nord de la Gaule à la fin de l'Âge du Fer. 1. Limites des aires culturelles ; 2. Limite de la densité des monnaies des Nerviens ; 3. Oppidum ; 4. Découvertes d'amphores italique Dressel 1.

est soustrait¹⁷. Toutefois les refuges de Thuin et de Rouveroy semblent appartenir aux territoires des Nerviens. Partant d'autres critères, G. Leman découpe le territoire de la même façon; elle attribue les territoires septentrionaux à des zones d'influence germanique et le Cambrésis au *Belgium*¹⁸.

3. LES PAGI DU HAUT MOYEN ÂGE ET LE DIOCÈSE DE CAMBRAI

3.1. Méthode et documentation

La documentation exploitée dès le XIX^e s. pour définir les limites des *ciuitates* antiques est constituée des données ecclésiastiques des diocèses. Comme l'ont rappelé R. et B. Delmaire, les recommandations des conciles de Sardique (Serdica, 343?) et de Chalcédoine (451) ne constituent pas des règles canoniques¹⁹. Au contraire, ces auteurs montrent l'intérêt de s'appuyer sur des limites administratives du Haut Moyen Âge, les pagi, par rapport auxquels de nombreux lieux sont situés, tout au moins jusqu'aux xIe-xIIe s. La restitution de ces pagi et leur réunion permettent d'appréhender les ciuitates antiques autant que les limites ecclésiastiques des archidiaconés et des diocèses²⁰; ces convergences d'unités territoriales, confondues souvent avec les charges et les titres, semblent s'appuyer sur les territoires de la fin de l'Antiquité. Le recensement des lieux situés in pago, l'identification et la localisation de ceux-ci permettent dès lors d'observer des répartitions de points correspondant au territoire et de percevoir les interfaces et donc les limites entre ces différentes distributions de lieux.

Nous avons donc recensé et localisé les lieux anciens *in pago*, à la fois ceux appartenant aux *pagi* correspondant au diocèse de Cambrai et ceux appartenant aux *pagi* des diocèses limitrophes²¹ (fig. 5A et B, annexe 1). Pour notre région, cinq *pagi* sont attestés:

le pagus bracbantus (Brabant) dont nous avons quatre-vingt-dix-neuf mentions dans des documents antérieurs au XII^e s.²², correspondant à soixante-neuf lieux différents et identifiés, le pagus hainaus (Hainaut) compte soixante et onze références pour cinquante-cinq points²³, le pagus camaracensis (Cambrésis) cinquante-trois mentions pour quarantequatre points²⁴, le pagus fanum martis (Famars) six mentions et six points et le pagus templutensis deux mentions et deux points. Sans faire le décompte, nous avons à l'ouest le pagus atrebatensis et le pagus ostrouandensis (diocèse d'Arras), au nord le pagus pabulensis, le pagus tornacensis, le pagus medenetensis, le pagus curtracensis et le pagus wasiae (diocèse de Tournai), à l'est le pagus habaniensis et le pagus lommensis (diocèse de Tongres/Maastricht/Liège), au sud le pagus laudonensis (diocèse de Reims/Laon) et le pagus Viromandensis (diocèse de Noyon).

En plus des données *in pago*, quatre lieux font référence à des toponymes de limitations: Fins du latin *finis* (fig. 5B) et Iron, Herent et Guéronde du celte *Equoranda*²⁵.

3.2. Proposition pour les limites

C'est l'Escaut qui forme la limite entre le diocèse de Cambrai et celui de Tournai, au nord le Ruppel et la Dyle²⁶. En amont de la Dyle, on ne peut identifier la limite de notre diocèse, mais on doit la situer sur la Sambre à Marchiennes-au-Pont (Maastricht/Liège) et remonter l'Eau-d'Heure²⁷. Plus au sud, on ne possède que peu d'indices, mais la limite pourrait monter sur le relief et passer entre Wallers-Trélon (*pag. templutensis*)²⁸ et Virelles-les-Chimay (Maastricht/Liège). Au sud, la limite avec le diocèse de Reims doit passer entre Floyon (Hainaut) et Roubais (Reims), pratiquement à la limite entre les bassins versants de la Meuse et de la Seine²⁹; avec le diocèse de Noyon,

^{77. —} La base de données portant sur les *oppida* a été discutée et réalisée dans le cadre du séminaire d'archéologie du Nord-Ouest de l'Europe à l'Université de Lille 3 au printemps 2008. L. Begin, C. Bourgain, Chr. Costeux, L. Cronimus, A. Lamandé, C. Martins. Ont été dépouillés les *Cartes archéologiques de la Gaule*, les ouvrages St. Fichtl (2003 et 2005), de Braüning 2005. La base de données portant sur les importations d'amphores Dressel 1 a été principalement constituée à partir des publications de J. Baudoux (1996), M. Chossenot (1997), A.P. Fitzpatrick (1985), B. Henon (1995), F. Laubenheimer (1998), E. Marlière (1998) et M. Poux (2004).

^{18. —} Leman-Delerive 2009, p. 132.

^{19. —} Delmaire, Delmaire 1990, p. 698-701.

^{20. —} Nonn 1983; Bourgeois 1995, p. 81.

^{21. —} Dans le cadre de cet article, nous avons principalement dépouillé, avec l'aide de L. Begin, l'ouvrage de Nonn; le dépouillement des sources médiévales se poursuit avec la collaboration de Ch. Mériaux et R. Auvertin.

^{22. —} Nonn 1983, p. 111-113; Van Mingroot 2005.

^{23. —} Nonn 1983, p. 122-123; Delmaire, Delmaire 1990, p. 733; Pion 2005.

^{24. —} Nonn 1983, p. 118; Delmaire, Delmaire 1990, p. 733-734;

PION 2005.

^{25. —} Vannérus 1935, p. 133-134, 141-142, 159-160: rejet de Herent par Raepsaet-Charlier 1994, p. 53. Iron semble trop en retrait par rapport à des lieux *in pago laudonensis*. Une cartographie de ces toponymes montre rarement de cohérence entre des limites de *ciuitates* ou de *pagi*. 26. — G. Faider intègre l'archidiaconé d'Anvers (*p. wasiae* et p. *texandriae*) à la *ciuitas Neruiorum*, ce que l'on doit exclure, soit pour l'attribuer à la *ciuitas Menapiorum*, soit à la Germanie inférieure. FAIDER-FEYTMANS 1952, p. 354-356; RAEPSAET-CHARLIER 1994, p. 55.

^{27. —} Aussi bien G. Faider que M.-Th. Raepsaet placent la frontière plus à l'ouest. Notre hypothèse tient compte de la localisation la plus précoce de Lobbes (pagus hainaus). Cette hypothèse est également plus cohérente avec les découvertes monétaires (cf. supra). FAIDER-FEYTMANS 1952, p. 350-354; RAEPSAET-CHARLIER 1994, p. 52-54; DIERKENS 1983.

^{28. —} G. Faider considère que le *pagus templutensis* correspond à une forêt et non un territoire délimité. FAIDER-FEYTMANS 1952, p. 351.

^{29. —} Les limites méridionales et occidentales sont cohérentes avec celles de G. Faider et de R. et B. Delmaire. FAIDER-FEYTMANS 1952, p. 347-350, 356-358; DELMAIRE, DELMAIRE 1990, p. 715-719.

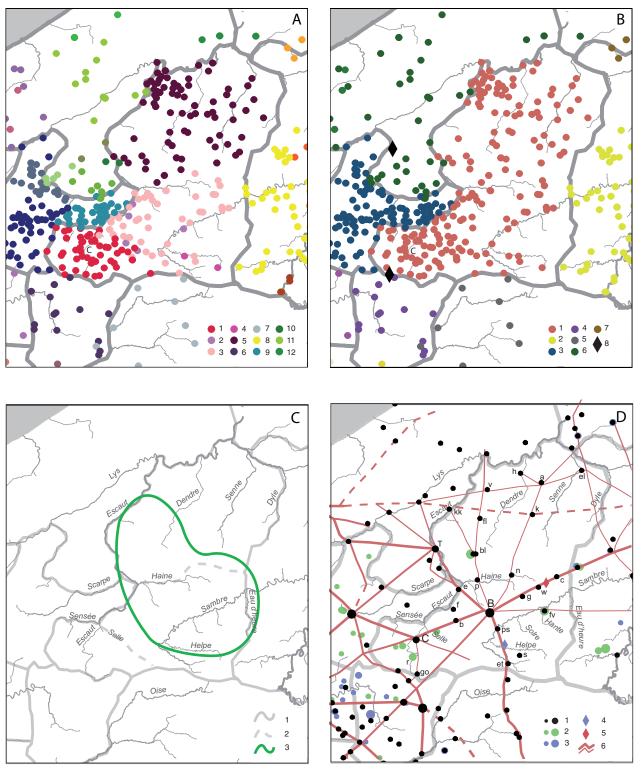


Fig. 5. — A. Les pagi du diocèse de Cambrai et des diocèses limitrophes avant le xii^e s. 1. p. camaracensis ; 2. p. fanum martis ; 3. p. hainaus ; 4. p. templutensis ; 5. p. bracbantus ; 6. p. Viromandensis ; 7. p. laudonensis ; 8. p. lommensis ; 9. p. ostrouvandensis ; 10. p. tornacensis ; 11. p. curtracensis ; 12. p. wasiae ; C. Cambrai. B. Les diocèses. 1. Cambrai ; 2. Maastricht/Liège ; 3. Arras ; 4. Noyon ; 5. Laon/Reims ; 6. Tournai ; 7. Cologne ; 8. Toponyme de finis ; C. Cambrai. C. 1. Diocèse de Cambrai et ciuitas Neruiorum ; 2. Limite de pagus ; 3. Limite de la densité des monnaies des Nerviens. D. La ciuitas Neruiorum. 1. Agglomérations ; 2. Sanctuaires isolés ; 3. Sanctuaires associés à un habitat ; 4. Dédicace à C. Serenius Quartus ; 5. Borne milliaire ; 6. Routes. B. Bavay ; C. Cambrai ; T. Tournai ; a. Asse ; b. Bermerain ; bl. Blicquy ; c. Chapelle-lez-Herlaimont ; e. Escaupont ; el. Elewijt ; et. Etroeungt ; f. Famars ; fl. Flobecq ; fv. Fontaine-Valmont ; g. Givry ; go. Gouy ; h. Hofstade ; k. Kester ; kk. Kerkhove ; n. Nimy ; p. Pommeroeul ; ps. Pont-sur-Sambre ; r. Rues-des-Vignes ; s. Sains-du-Nord ; v. Velzeke ; w. Waudrez. Éch. 1 : 2 m.

elle doit suivre le haut du relief et passer à Fins (Cambrésis), juste au nord de Heudicourt (Noyon). Au sud-ouest, la limite du diocèse quitte l'Escaut et remonte la Sensée; elle rejoint la limite méridionale en englobant Eterpigny et Vaulx-Vraucourt (Cambrésis) et en écartant Hendecourt-lès-Cagnicourt et Becquigny (Arras).

À l'intérieur du diocèse de Cambrai la répartition des points situés dans les différents *pagi* suggère quelques marqueurs du paysage comme repères aux limites de ceux-ci. Entre le Cambrésis et le Hainaut, la Selle semble former une limite; on se souviendra que cette rivière a été le témoin de la bataille de la *Sabis* en 57 av. J.-C. La Haine, quant à elle, sépare le Hainaut du Brabant.

4. LA CIVITAS NERVIORVM

4.1. Les données antiques

Les données antiques concernant la ciuitas Neruiorum sont pour le moins, pauvres. Pline (N.H., IV, 17) nomme les Nerviens à la suite des Atrébates et des Viromanduens, les peuples voisins, et leur donne le statut de *liberi*. Strabon (IV, 3,4) les situe à la suite des Trévires et leur donne, comme voisins, les Ménapiens localisés à proximité de l'embouchure du Rhin; de même Ptolémée (II, 9) les localise en Belgique et situe leur capitale, Bagacum à 25°15 et 51°40. Ensuite les confusions sont nombreuses, les Ménapiens sont localisés au nord, les Silvanectes, dont la capitale serait Ratomagus sur la Seine (!); ils seraient à côté des Viromanduens, alors que les Atrébates, dont la capitale est *Metacum*, occuperaient le littoral à proximité de la Seine. Plus intéressante serait la localisation des Tongres au-delà de la Dyle³⁰. Dans la Notitia Galliarum (VI, 6), la ciuitas change de nom; elle est attribuée aux Camaracensis, ce qui correspond au transfert du chef-lieu à Cambrai (Camaracum).

Durant le Haut-Empire, Bavay, *Bagacum Neruiorum*, abrite le siège de la *ciuitas*. Un très vaste *forum* y est bâti, abritant sans doute un culte à Jupiter et à la famille impériale ($A\acute{E}$ 1999, 1078). Une dédicace commémore l'*aduentus* de Tibère, probablement en 4 ap. J.-C. (*CIL* XIII, 3570); deux autres dédicaces sont adressées l'une à Septime Sévère ($A\acute{E}$, 1987, 773) et l'autre à Alexandre Sévère (*CIL* XIII, 3571), cette dernière étant réalisée par la *ciuitas Neruiorum* elle-même. Par ailleurs, les Nerviens ont placé l'un

En plus de L. Osidius, sont également connus des magistrats de la cité: un *duumuir* et son licteur (*CIL* XIII, 3572), un *q(uaestor) c(iuium) R(omanorum) c(iuitatis) N(eruiorum)* (*CIL* XIII, 3573)³¹. Une dédicace au *duumuir* C. Serenius Quartus a également été retrouvée à Saint-Hilaire-sur-Helpe (*AÉ* 1997, 1141), ce qui l'attribue sans aucun doute à notre *ciuitas* (fig. 5D).

Une borne devant se trouver à 22 milles de Bavay sur la route vers Cologne a été retrouvée à Binche (*ILB*² 136) et situe ce lieu à l'intérieur de la *ciuitas* (fig. 5D). Par opposition, les *ciuitates* limitrophes n'ont pas livré de données significatives pour limiter la nôtre, notamment le milliaire de Tongres (*ILB*² 135; *CIL* XVII, 2, 675).

La division régulière des *ciuitates* en *pagi* est loin d'être admise, bien que M. Tarpin attribue à cette organisation du territoire, outre sa fonction localisatrice, une fonction dans le *census*, la distribution des charges et le recrutement³². C'est à ce propos d'ailleurs qu'un seul *pagus* nervien est connu; l'inscription de Wallsend (*RIB*, 1303) mentionne en effet l'origine d'un groupe de Nerviens: *Coh(ors) II Neruiorum pago [...]diorum*, malheureusement on ne peut en identifier le nom³³. Tacite (*Hist*. IV, 15) mentionne également une levée improvisée dans les *pagi Neruiorum*. De ces références, on induit que plusieurs *pagi* subdivisent la *ciuitas* romaine des Nerviens.

La permanence des *pagi* de l'Âge du Fer à la période romaine et de celle-ci au Haut Moyen Âge est régulièrement évoquée, car des phénomènes archéologiques s'inscrivent dans de petites régions, unités territoriales inférieures à celles des *ciuitates* ou des diocèses. La dénomination des *pagi* est quelquefois évoquée pour valider cette hypothèse: le cas des Condruses chez les Tongres est exemplaire, cité par César (*B.G.*, II, 4; IV, 6; VI, 32), leur *pagus* est connu au Haut-Empire par l'inscription de Birrens (*RIB*, 2108) et par de nombreuses mentions au Haut Moyen Âge³⁴; actuellement la région naturelle du Condroz

des leurs, Lucius Osidius fils de Quietus, omnib(us) $honori[bus\ apud]$ / $suos\ funct(o)$, au sanctuaire du Confluent à Lyon ($CIL\ XIII$, 1702). À Bavay, une dédicace religieuse s'adresse aux Neruinis, divinités communautaires ($CIL\ XIII$, 3569); le génie des Nerviens est également honoré sur place ($AE\ 1969-1970$, 464), ainsi qu'à Bonn (Nesselhauf 185 = $AE\ 1931$, 29).

^{30. —} PECKLER 1968.

^{31. —} DONDIN-PAYRE 1999.

^{32. —} Tarpin 2002a. Acceptent l'hypothèse E. M. Wightman (1985, p. 53-59), R. Brulet (2008, p. 49), W. van Andringa (2002, p. 242) et

R. Delmaire (comm. pers.), la réfute M. Dondin-Payre (2007) notamment.

^{33. —} Tarpin 2002a, p. 199.

^{34. —} Nonn 1983, p. 105-110.

témoigne de cette longue permanence. En fait, le terme *pagus* utilisé par César pour localiser des groupes ethniques n'a pas le même sens que le *pagus* du Haut-Empire; il s'agit chez César d'un mot commode pour désigner une communauté exotique qui s'inscrit dans un territoire, alors qu'il a une valeur juridique sous le Principat³⁵. Si les auteurs parlent de *pagus* à l'Âge du Fer, ils se risquent donc à commettre un anachronisme, assimilant des territoires vaguement définis à ceux juridiques et bornés de la période romaine et du Haut Moyen Âge³⁶. Les dénominations contemporaines de région naturelle risquent également d'assimiler ces *pagi* anciens à des aires déterminées par des critères physiques (reliefs, hydrographie, géologie, etc.).

La toponymie n'est donc pas un argument ni pour une continuité ni pour une rupture entre la période romaine et le Haut Moyen Âge³⁷: ainsi le pagus catuslouius (Eu, AÉ, 1982, 716; Pline, H.N., IV, 17, 106)³⁸ ou le pagus uennectis (Nizy-le-Comte, CIL XIII, 3450) sont respectivement localisés dans le pagus tellaeus et le pagus laudunensis du Haut Moyen Âge. Dans la *ciuitas Neruiorum*, le Hainaut et le Brabant sont issus de toponymes germaniques, mais peut-être antérieurs à la ciuitas³⁹; le Cambrésis, quant à lui, est formé à partir du toponyme celto-latin Camaracum (Cambrai). Si, pour cette unique raison, ce pagus pouvait revendiquer une continuité entre la période romaine et le Haut Moyen Âge, les deux autres n'offrent pas d'indices. Les arguments plus évidents d'une permanence de ces pagi seraient bien évidemment épigraphiques, et en particulier dans le domaine religieux, comme on se le rappelle avec les cas des Riedons, des Trévires ou des Tongres⁴⁰; faute de nombreuses découvertes épigraphiques à court terme, des traces pourraient en être retrouvées dans la culture matérielle (architecture, céramique, etc.).

Les limites de la *ciuitas Neruiorum* doivent correspondre aux limites médiévales du diocèse de Cambrai et forment une aire de 9 100 km²; celles des *pagi* du Haut Moyen Âge peuvent être conservées à titre d'hypothèse de travail (fig. 5C). La comparaison de la zone monétaire des Nerviens avec la *ciuitas* romaine rejoint les commentaires de Strabon. En effet, le géographe distingue les divisions naturelles et ethniques du pays,

des « divisions administratives établies par les chefs d'État, qui varient selon l'opportunité » (IV, 1, 1). Dans notre cas, le territoire ancestral des Nerviens s'est étendu à la période romaine vers le nord et le sud; si la partie méridionale se rattache au Cambrésis, la partie septentrionale ne répond à aucune division de pagi. L'explication de ces modifications, la recherche de ces « opportunités », n'est pas aisée. Le pagus Camaracensis pourrait, comme nous le verrons, apporter un riche terroir et des revenus à la nouvelle entité; le plateau brabançon, quant à lui, permettrait de partager la région septentrionale avec les ciuitates des Ménapiens, des Tongres et des Frisiavons (?). En effet, nous pouvons imaginer qu'à la Conquête et à l'organisation administrative romaine, nous passons d'un découpage territorial discontinu à une division en entités jointives.

Les limites ainsi posées, il convient maintenant d'appréhender de manière succincte l'occupation romaine dans ce territoire, tout en restant dans une perspective géographique.

4.2. Réseaux et pôles de l'occupation romaine

Réseaux et pôles naissent d'un compromis entre un état transmis, une volonté du pouvoir, un développement spontané et de la périphérie du territoire.

Le réseau navigable correspond à l'anthropisation d'une hydrographie naturelle⁴¹. Le territoire des Nerviens se partage en deux bassins versants, tous les deux tournés vers la mer du Nord : celui de l'Escaut et celui de la Meuse. La Meuse n'arrose pas directement le territoire, mais son principal affluent, la Sambre draine le coin sud-est de la *ciuitas*. Il est certain que la Sambre était au moins remontée jusqu'à Pont-sur-Sambre⁴². En effet, cette agglomération comprend d'importants ateliers de potiers dont la présence se justifie par la rivière et sa traversée par la route menant à Reims. En aval, à la confluence avec l'Eaud'Heure, des vestiges de thermes furent retrouvés à Marchienne-au-Pont⁴³. Attribués à une uilla, on ne peut exclure qu'ils appartiennent à une agglomération localisée à la frontière entre la Germanie inférieure et la Belgique. Nous n'avons pas d'indices concernant la navigabilité des affluents de la Sambre. Mais les trois quarts de la ciuitas appartiennent au bassin de

^{35. —} Tarpin 2002a, p. 31-35; 193-211; Dondin-Payre 2007.

^{36. —} Delestrée 1996; Bourgeois 1995, p. 83-89, et d'autres.

^{37. —} Tarpin 2002b, p. 200.

^{38. —} Si Pline cite le *pagus Catuslogus*, les deux inscriptions désignent le *pagus Catuslouius*. MANTEL, DUBOIS 2006 et la correction de P. Vipard (2009).

^{39. —} Jespers 2005 p. 159 et 306. Bragobanto: ban (germ. *banti) et en jachère (germ. *brakti) ou marécageux (celt. *bragom, germ. *braki); Hagnau: Haine (rivière) (germ. *hagininja, de hagan, haie, bois) et territoire (germ. *gau).

^{40. —} Van Andringa 2002, p. 141-147; Tarpin 2002a, p. 199.

^{41. —} DERVILLE 1990. Dès la période carolingienne, les cours naturels des rivières ont été modifiés par le creusement de canaux, l'aménagement de portes d'eau et ensuite d'écluses, ainsi que de rabats. Certaines constructions visent la navigabilité des rivières, d'autres, comme les moulins, les ponts et les péages, entravent celles-ci. Malgré une anthropisation moindre, les rivières de la période romaine devaient présenter une navigabilité supérieure grâce à un territoire unifié, un moindre alluvionnement et surtout des embarcations bien plus légères.

^{42. —} Delmaire 1996, p. 354-360.

^{43. —} Brulet 2008, p. 322-323.

l'Escaut. Si le cours inférieur de ce fleuve est difficile à restituer pour la période antique, il semble que son cours moyen était navigable jusqu'à Cambrai⁴⁴. En effet, cette agglomération montre un développement qui peut s'expliquer par des terroirs riches, la route Cologne-Bavay-Boulogne et le fleuve; par contre, il est difficile d'évaluer son cours en amont. Le fleuve a également conduit au développement de l'agglomération de Tournai⁴⁵, qui comme Cambrai devient cheflieu au Bas-Empire. Escaupont⁴⁶ et Kerkhove⁴⁷ constituent également des agglomérations au franchissement du fleuve par une route. La Haine a fourni les vestiges les plus importants à propos du transport fluvial, bien qu'une pirogue avait également été retrouvée dans l'Escaut. En effet, dans l'agglomération de Pommeroeul⁴⁸, au passage de la route se dirigeant vers le nord, deux chalands et une pirogue ont été mis au jour. La pirogue devait atteindre 11 à 12 m, le double de celle de Tournai⁴⁹, les chalands font une vingtaine de mètres de longueur pour trois de large. Plus en amont, Nimy pourrait également constituer une rupture de charge⁵⁰. Les rivières brabançonnes (Dendre, Senne et Dyle) pouvaient également être parcourues, comme le font penser la présence des agglomérations d'Elewijt⁵¹ et Hofstade⁵². Au sud, la Sensée faisant frontière avec la cité des Atrébates, malgré son environnement marécageux, pouvait l'être également. Les agglomérations installées sur les fleuves et les rivières et les embarcations de Pommeroeul nous permettent donc de restituer le potentiel navigable de la ciuitas. Les cours d'eau ayant changé de lit et de débit sont nombreux dans cette région où le creusement de canaux fut intense aux XIX^e et XX^e s. Dès lors l'hydrographie fut restituée par rapport au relief et sa hiérarchisation a été modélisée selon le modèle de Strahler, basé sur le nombre et l'importance des affluents⁵³. Les rivières de niveau 3 ou supérieur sur l'échelle de Strahler sont potentiellement navigables par des chalands; ce sont elles qui sont figurées sur nos cartes.

Strabon (IV, 6, 11) indique qu'Agrippa (22-21 av. J.-C.) fait de Lyon le point de départ des quatre grandes routes qui unissent les Gaules. Les routes du nord se séparent à Langres, l'une pour rejoindre le Rhin (Cologne) et l'autre l'Océan (Boulogne); elles

44. — Dabrowska 2006.

déterminent la géographie de la Belgique romaine, surtout avec la route Cologne-Boulogne, datée par l'archéologie de la même époque, qui ferme le triangle d'est en ouest. C'est certainement cette dernière route qui a conduit l'implantation du chef-lieu des Nerviens à Bavay (Peut., It. Ant.)⁵⁴, comme celle de la capitale tardive à Cambrai. L'itinéraire d'Antonin et la carte de Peutinger la mentionnent et la seule borne milliaire connue dans notre ciuitas l'accostait. Les deux documents routiers permettent également de mesurer l'importance d'une autre voie passant à Bavay: celle menant, vers le nord, à Cassel par Escaupont et descendant vers le sud, vers Reims, par Etroeungt⁵⁵. En plus de ces routes, nous en comptons qui lient des chefs-lieux du Haut ou du Bas-Empire. Ainsi de Bavay, une route monte vers Tournai et une autre file vers Beauvais, par Vermand; de Cambrai, une route poursuit la Cologne-Boulogne jusqu'à Amiens. Les routes qui ne joignent que des chefslieux à des agglomérations rurales ou des agglomérations rurales entre elles sont classées à un niveau inférieur, bien que leur importance économique peut être réelle, notamment les routes qui se dirigent vers le nord à partir de Bavay, l'une vers Pommeroeul, Blicquy⁵⁶ et Velzeke⁵⁷ et l'autre vers Nimy⁵⁸, Kester⁵⁹, Asse⁶⁰, celle également qui part vers l'est à travers l'Entre-Sambre-et-Meuse et le Condroz. On doit également noter la route est-ouest qui associe les agglomérations septentrionales, Elewijt, Asse et Velzeke et la route qui descend de Cambrai vers Gouy⁶¹. Ces quelques axes bien évidemment ne correspondent pas à la réalité: chaque lieu occupé, chaque agglomération, sanctuaire, atelier, établissement agricole est relié par des chemins plus ou moins aménagés au reste du réseau. Cette hiérarchie des routes romaines, comme celle du réseau navigable tient compte des agglomérations qui forment les nœuds des connexions, les pôles du territoire.

Nous avons déjà à plusieurs reprises évoqué le rôle de Bavay⁶². Placée au cœur du réseau routier, mais dépourvue de port, la ville répond à un acte impérialiste de soumission des hommes et du territoire par le pouvoir romain. La construction d'un immense *forum* en est la façade, mais il est vrai que l'on ne connaît encore guère les quartiers d'habitat et les structures

^{45. —} Brulet 2008, p. 368-379.

^{46. —} Delmaire 1996, p. 199-198.

^{47. —} DE COCK 1996.

^{48. —} Boisson d'immortalité...

^{49. —} Brulet 2008, p. 367-368.

^{50. —} Brulet 1994.

^{51. —} Mertens 1954; Bogaert 1971-1972; Van Impe, In't Ven 2005

^{52. —} DE BEENHOUWER 1996.

^{53. —} Vogt 2007; Conolly, Lake 2006, p. 258.

^{54. —} MILLER 1913 (1964), p. LXIV, col. 60, 76.

^{55.-} Delmaire 1996, p. 205-206; Blondiau 2001, p. 92-142 (sondages en bordure de l'agglomération).

^{56. —} Brulet 2008, p. 337-339.

^{57. —} DESCHIETER, DE MULDER 2005.

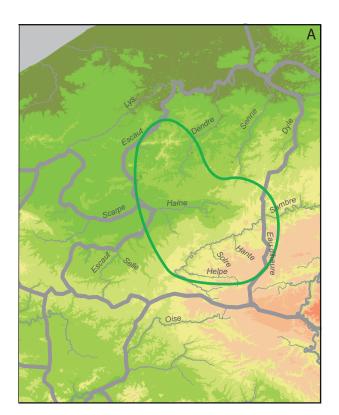
^{58. —} Brulet 1994.

^{59. —} Beeckmans 1991.

^{60. —} Magerman 2007, 2008, 2009.

^{61. —} COLLART 1980.

^{62.} — Thollard 1996; Loridant 2002; Loridant 2007.



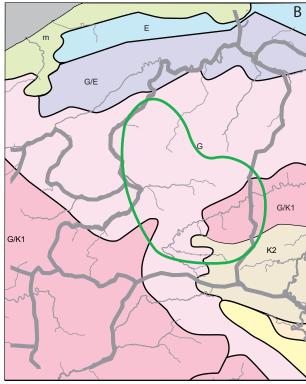


Fig. 6. — Territoire et ciuitas des Nerviens. A. Le relief et l'hydrographie (d'après SSET-USGS et Vogt 2007) ; B. Les sols (d'après Ganssen, Hädrich 1965).

économiques. Mais le terroir où Bavay est situé, relativement défavorable, ne pouvait guère enrichir une élite nombreuse. Au contraire, Cambrai bénéficie certainement d'un port et d'une riche campagne. Ces chefs-lieux, à des périodes différentes, rassemblent par leur statut des activités politiques, judiciaires et religieuses; ils constituent des pôles incontestables, bien que la documentation archéologique nous empêche de les caractériser par des critères démographiques ou économiques. Les autres agglomérations ne peuvent non plus être classées. Le fait que certaines soient citées dans l'Itinéraire d'Antonin ou la Table de Peutinger n'est pas ici un critère de hiérarchisation: Escautpont (Ponte Scaldis)⁶³, Waudrez (Vodgoriacum)⁶⁴, Etroeungt (Duronum/Durnonum)⁶⁵, Bermerain (Hermoniacum)⁶⁶. La superficie et l'infrastructure sont rarement connues; par rapport à l'ensemble des agglomérations rurales, seule l'agglomération de Famars peut se prévaloir de critères hiérarchiques⁶⁷. Sa superficie est évaluée à 50 ha et connaît un développement de rues, équipées de caniveaux. Des thermes et un théâtre lui donnent une

À côté de ces agglomérations routières, un habitat se groupe également autour de grands sanctuaires qui forment dès lors des pôles dans le territoire, sans qu'ils soient sur un axe routier, alors qu'évidemment chaque agglomération routière dispose de ses propres infrastructures religieuses. Il convient ainsi de citer les sanctuaires de Blicquy⁶⁸, de Fontaine-Valmont⁶⁹ et des Rues-des-Vignes⁷⁰.

Cette évocation des réseaux et des pôles de la *ciuitas Neruiorum*, pour le moins superficielle, pointe les lacunes de notre documentation, plus qu'elle ne

parure monumentale et des maisons pouvant loger des notables ont été mises au jour. Au Bas-Empire, l'agglomération sera munie d'une enceinte, bien que celle-ci ne protège qu'environ 2 ha et elle sera sans doute à la tête d'un *pagus*, comme l'indique la documentation médiévale (cf. *supra*). De ce que l'on sait, Velzeke, Bermerain, Waudrez, Asse, Blicquy, Elewijt, Escautpont, Gouy, Pommeroeul, Pont-sur-Sambre, forment de petites agglomérations, attachées à une route ou à un carrefour.

^{63. —} Delmaire 1996, p. 199-200.

^{64. —} Brulet 2008, p. 316-318.

^{65. —} Delmaire 1996, p. 205-206.

^{66.} — Delmaire 1996, р. 129-133 ; Вунет, Denimal 2003.

^{67. —} Delmaire 1996, p. 210-239; Roger 2007; Clotuche 2009.

^{68. —} GILLET, PARIDAENS 2006.

^{69. —} Faider-Feytmans 1995.

^{70. —} Delmaire 1996, p. 372-374 (notice n° 15). R. Blondeau, G. Leroy, comm. pers.

révèle un phénomène historique. La géographie religieuse et funéraire, l'occupation rurale et l'exploitation des ressources minérales devront elles aussi être appréhendées à l'échelle de la *ciuitas* afin de percevoir leur intégration dans ce cadre et par rapport à l'environnement.

4.3. Environnement

La géographie physique du territoire des Nerviens ne présente aucune homogénéité et se prête donc difficilement à la synthèse⁷¹ (fig. 6).

Le territoire des Nerviens est sous l'influence d'un climat océanique, c'est-à-dire une région au climat doux, avec peu de jours de gel et une bonne répartition des précipitations; seul le Cambrésis constitue un abri.

Comme nous l'avons déjà abordé, l'Escaut draine la plus grande partie du territoire; le fleuve prend sa source à l'extrémité sud du territoire; les principaux affluents de la rive droite sont la Selle, la Haine, la Rhosnes et les trois rivières brabançonnes, la Dendre, la Senne et la Dyle. Au sud-est, le territoire dépend du bassin versant de la Sambre, l'Helpe, la Solre, la Hante et l'Eau-d'Heure. Les vallées et les confluences sont régulièrement occupées par des marécages, comme par exemple à la confluence de la Haine et de l'Escaut à Condé. Les zones humides semblent toute-fois plus courantes sur la rive gauche (vallées de la Scarpe-Sensée et de l'Esrebieux-Scarpe, *Setis*)⁷² ou le cours inférieur de l'Escaut.

Le relief est faible ; bordant la plaine flamande, il est constitué de plusieurs plateaux, du Brabant au nord, du Hainaut au Centre et du Cambrésis au sud; au sud-est, le relief s'élève quelque peu sur les premiers contreforts des Ardennes correspondant à l'actuel Avesnois.

L'Avesnois repose en effet sur le socle primaire et les sols bruns acides (K2) ont maintenu un paysage forestier et de bocages. Le reste du territoire est tapissé de loess, recouvrant en grande partie un soussol différencié; des limons relativement acides (G) dans le Brabant et le Hainaut et des limons plus calcaires (G/K1) et donc plus fertiles, dans le Cambrésis. Au nord, la cité des Nerviens ne fait qu'atteindre les sols sablonneux des plaines côtières (G/E, G, m).

Le substrat est plus difficile à présenter et n'apparaît que ponctuellement sous la couche de loess. Les niveaux primaires du sud-est livrent des calcaires, des grès, de l'arkhose, tandis que les affleurements du crétacé supérieur mettent en évidence la craie. Les niveaux tertiaires (E1, E2) sont principalement constitués de sables, de marnes et d'argiles.

5. CONCLUSIONS

L'étude des Nerviens qui est actuellement menée au laboratoire HALMA porte aussi bien sur la constitution même de ce territoire, politique et économique, que sur la communauté qui l'occupe, aussi bien du point de vue ethnique, culturel que social. Dans cet article, nous posons donc les limites territoriales comme préalable aux futures publications.

Tout d'abord les indications de César et surtout la documentation numismatique permettent de circonscrire le territoire des Nerviens au Hainaut et au sud du Brabant. Il reste maintenant à caractériser ce peuple et à en percevoir l'identité à travers la documentation épigraphique et matérielle. Il semble d'ores et déjà que le Cambrésis, intégré à la *ciuitas Neruiorum*, était occupé à l'Âge du Fer par un autre groupe.

Selon César, les Nerviens présentent une forte identité ethnique; ils se targuent d'une origine germanique selon Strabon et Tacite. Mais la Guerre des Gaules, par le carnage subi, a dû avoir des conséquences, aussi bien sur le plan démographique que culturel. Le territoire défini ici montre l'accroissement de sa superficie vers le nord et vers le sud par l'incorporation du Cambrésis. Existe-t-il encore à la période romaine une identité nervienne? Des indices montrent dès aujourd'hui qu'une nouvelle culture identitaire semble avoir été créée par une négociation entre les cultures romaines et indigènes.

Il convenait de circonscrire le territoire que les Nerviens occupaient avant la Conquête de la Gaule par César et les modifications entraînées par elle. Leur *ciuitas* créée sous Auguste forme le cadre civique du Haut et du Bas-Empire, bien qu'entre ces deux périodes, le chef-lieu sera transféré de Bavay à Cambrai. Durant le Haut Moyen Âge, le diocèse de Cambrai constituera une nouvelle entité, comprenant sa propre Principauté ecclésiastique ainsi que le Comté de Hainaut, le Duché de Brabant et une partie du Comté de Flandre⁷³. Cette unité ne sera remise en question qu'en 1559, lors de la réorganisation des diocèses sous Philippe II.

Mots-clés: Nerviens, territoire, Âge du Fer, période romaine, Haut Moyen Âge, Bavay, Cambrai.

^{71. —} Ganssen, Hädrich 1965. Demangeon 2001 (1905). *Architecture rurale de Wallonie* (plusieurs volumes).

^{72. —} Louis 2009. Notre cartographie ne tient malheureusement pas

compte des cours antérieurs au xe s. pour ces deux rivières. 73. — PIERRARD 1978, p. 97-99.

Bibliographie

Sources littéraires et épigraphiques

CÉSAR, B.G.: CÉSAR, Guerre des Gaules 1, livres I-IV; 2, livres V-VIII, Paris, 1926; 1967⁹. (Collection des Universités de France). Texte établi et traduit par Constans L.A.

DION CASSIUS: *Dio's Roman History. III. Books XXXVI-XL*, Londres, 1969 (Loeb Classical Library). Texte établi et traduit en anglais par Cary E.

OROSE, *Histo*: OROSE, *Histoire*. *Contre les païens 2, livres IV-VI*, Paris, 1991. (Collection des Universités de France). Texte établi et traduit par Arnaud-Lindet M.P.

Notitia Galliarum: Notitia prouinciarum et ciuitatum Galliae, dans Itineraria et alia geographica, Turnhout, 1965, p. 385-406. (Corpus christianorum, Series latina, 175)

PLINE, H.N.: PLINE, *Natural History. II. Books III-VII*, Cambridge, 1942 (réimpr. 1969). (Loeb Classical Library). Texte traduit en anglais par Rackham H.

PLUTARQUE, César: PLUTARQUE, Vies 9, Alexandre-César, Paris, 2003². (Collection des Universités de France). Texte établi et traduit par Flacelière R., Chambry E.

Ptolémée: Lennart Berggren J., Jones A., *Ptolemy's Geography. An Annoted Translation of the Theoretical Chapters*, Princeton, 2000, 192 p.

STRABON: STRABON, *Géographie, livres III-IV*, Paris, 1966 (2003²). (Collection des Universités de France). Texte établi et traduit par Lasserre Fr.

TACITE, *Hist*.: TACITE, *Histoires 3*, *livres IV et V*, Paris, 1992. (Collection des Universités de France). Texte établi et traduit par H. Le Bonniec.

 $A\acute{E}$: L'Année épigraphique.

CIL: Corpus inscriptionum latinarum.

*ILB*²: DEMAN A., RAEPSAET-CHARLIER M.-Th., *Nouveau recueil des inscriptions de Belgique (ILB*²), Bruxelles, 2002, 288 p. (Collecion Latomus, 264)

RIB: Collingwood R.G., Wright R.P. (Éd.), *The Roman Inscriptions of Britain. Inscriptions on Stone*, I, Oxford, 1965; réimprimé avec addenda par Tomlin R.S.O., 1995.

Ouvrages modernes

BAUDOUX 1996: BAUDOUX J., Les amphores du nord-est de la Gaule (territoire français). Contribution à l'histoire de l'économie provinciale sous l'empire romain, Paris, 1996. (Documents d'archéologie française, 52)

BEECKMANS 1991: BEECKMANS L., « Enkele vroegere vondsten uit de Gallo-Romeinse *vicus* van Kester (gem. Gooik) », *Archeologie in Vlaanderen*, 1, 1991, p. 135-139.

BLONDIAU 2001: BLONDIAU L., Gazoduc. Artère des Marches du Nord-Est (section nord). La Longueville, Hargnies, Etroeungt, Saint-Hilaire-sur-Helpe, Larouillies, Villeneuve-d'Ascq, 2001, 168 p. (Rapport d'évaluations archéologiques inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais)

BOGAERT 1971-1972: BOGAERT C., *De gallo-romeinse vicus te Elewijt (Brabant)*, Gand, 1971-1972. (Université de Gand, mémoire de licence inédit)

Boisson d'immortalité...: Boisson d'immortalité, regards sur Pommeroeul gallo-romain, Ath, 2008, 189 p. (Collection du patrimoine culturel, 1) (catalogue d'exposition)

BOUCLY 1978: BOUCLY J.-L., « La frontière orientale de la Nervie avant la conquête romaine », *Les études classiques*, 46, 1978, p. 237-249.

BOURGEOIS 1995: BOURGEOIS L., Territoires, réseaux et habitats: l'occupation du sol dans l'ouest parisien du v^e au

x^e siècle, Paris, 1995, 5 vol., ca 1100 p. (Université Panthéon-Sorbonne, Thése inédite)

Bräuning *et alii* **2005** : Bräuning A. *et alii*, *Kelten an Hochund Oberrhein*, Esslingen, 2005, 139 p. (Führer zur archäologischen Denkmälern in Baden-Württemberg, 24)

Brulet 1994: Brulet R., « Nimy », dans Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies, Paris, 1994, p. 262.

Brulet 2008: Brulet R., *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles, 2008, 623 p.

BULARD, DROUHOT 2002: BULARD A., DROUHOT Cl., « Monnaies en bronze des Gaulois d'Île-de-France: questions de territoires », dans *Actes des journées archéologiques d'Île-de-France*, novembre 2002, Saint-Denis, 2002, p. 9-23.

BYHET, DENIMAL 2003: BYHET Th., DENIMAL Chr., Bermerain. Synthèse des connaissances anciennes et bilan des prospections récentes sur le site antique Hermoniacum, Villeneuve-d'Ascq, 2003. (Rapport de prospection inédit, SRA Nord/Pas-de-Calais)

CHOSSENOT 1997: CHOSSENOT M., Recherches sur La Tène moyenne et finale en Champagne: étude des processus de changement, Chalons-en-Champagne, 1997, 409 p. (Mémoire de la Société archéologique champenoise, 12)

CLOTUCHE 2009: CLOTUCHE R., « Dernières données sur Famars/Fanum Martis: Espace public – espace privé, zone cultuelle – zone commerciale: démantèlement d'une ville pour un *castrum* », dans *Journée d'archéologie romaine*, Bruxelles, février 2009, p. 23-25.

COLLART 1980: COLLART J.-L., « Une station routière galloromaine à Gouy (Aisne) sur la chaussée d'*Augusta Veromandorum* (Saint-Quentin) à *Camaracum* (Cambrai) », *Cahiers archéologiques de Picardie*, 7, 1980, p. 267-275.

CONOLLY, LAKE 2006: CONOLLY J., LAKE M., Geographical Information Systems in Archaeology, Cambridge, 2006, 338 p. (Cambridge Manuals in Archaeology)

DABROWSKA 2006: DABROWSKA E., « Cambrai », dans *Province ecclésiastique de Reims (Belgica secunda)*, Paris, 2006, p. 97-105. (Topographie chrétienne des cités de la Gaule, 14)

DE BEENHOUWER 1996: DE BEENHOUWER J., « De galloromeinse Tempel van Hofstade-Steenberg (Prov. O.-Vl.) », dans *Archaeological and Historical Aspects of West-European Societies*. *Album Amicorum André Van Doorselaer*, Louvain, 1996, p. 153-163. (Acta Archaeologica Lovaniensa Monographiae, 8)

DE COCK 1996: DE COCK S., « Van archeologische site tot openluchtmuseum. De Gallo-Romeinse baanpost en Merovingische nederzetting van Kerkhove, ca. midden 1ste eeuw-midden 8ste eeuw n. Chr », dans *Uit Vlaamse bodem*, Saint-Nicolas, 1996, p. 79-87.

DELESTRÉE 1996: DELESTRÉE L.-P., Monnayages et peuples gaulois du Nord-Ouest, Paris, 1996, 144 p.

DELESTRÉE 2004: DELESTRÉE L.-P., « Das späte Münzwesen bei den Völkern des Nord-Westens in Gallia-Belgica. Die Prägungen, die Prägezentren und der Geldumlauf in der 2. Hälfte des 1. Jh.s. v.Chr. », dans Forschungen zur Monetarisierung und ökonomischen Funktionalisierung von Geld in den nordwestlichen Provinzen des Imperium romanum. Akten des 2. Trierer Symposiums zur antiken Wirtschaftsgeschichte, Trèves, 2004, p. 123-131. (Trierer historische Forschungen, 49)

DELESTRÉE, BOISARD 2006: DELESTRÉE L.-P., BOISARD Cl., BOULENGER D., « Les monnaies gauloises du site fortifié de la Chaussée-Tirancourt », dans *L'armée et la monnaie, Actes de la journée d'études du 10 décembre 2005 à la Monnaie de Paris*, Paris, 2006, p. 7-25. (Recherches et travaux de la

Société d'études numismatiques et archéologiques, 1)

DELESTRÉE, TACHE 2002 ou DT: DELESTRÉE L.-P., TACHE M., Nouvel atlas des monnaies gauloises. I. de la Seine au Rhin, Saint-Germain-en-Laye, 2002, 136 p., 29 pl.

DELMAIRE 1996: DELMAIRE R., *Le Nord*, Paris, 1996, 497 p. (Carte archéologique de la Gaule, 59)

DELMAIRE, DELMAIRE 1990: DELMAIRE B., DELMAIRE R., « Les limites de la cité des Atrébates (nouvelle approche d'un vieux problème) », *Revue du Nord*, 72 (288), 1990, p. 697-735. **DEMANGEON 2001 (1905)**: DEMANGEON A., *La Picardie, l'Artois, le Cambrésis et le Beauvaisis*, Paris, 2001 (1905).

DEPEYROT 2005a: DEPEYROT G., *Le numéraire celtique. VI. De la Manche au Soissonnais*, Wetteren, 2005, 303 p., 10 pl. (Collection Moneta, 45)

DEPEYROT 2005b: DEPEYROT G., *Le numéraire celtique. VII. La Gaule orientale*, Wetteren, 2005, 280 p., 5 pl. (Collection Moneta, 46)

DERVILLE 1990: DERVILLE A., « Rivières et canaux du Nord/Pas-de-Calais aux époques médiévale et moderne », *Revue du Nord*, 72 (284), 1990, p. 5-22.

DESCHIETER, DE MULDER 2005: DESCHIETER J., DE MULDER G., « Het archeologisch onderzoek van de vicus te Velzeke in 2003-2004. Sporen van een baanpost in de zuidoostelijke sector », *Archeologische Kroniek van Zuid-Oost-Vlaanderen, Bijdragen*, 9, 2005, p. 55-104.

DIERKENS 1983: DIERKENS A., « La production hagiographique à Lobbes au x^e siècle », *Revue bénédictine Maredsous*, 93 (3-4), 1983, p. 245-259.

DONDIN-PAYRE 1999: DONDIN-PAYRE M., « Magistratures et administration municipale dans les trois Gaules », dans *Cités*, *municipes*, *colonies*: *les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire*, Paris, 1999, p. 127-230. (Histoire ancienne et médiévale, 53)

DONDIN-PAYRE 2007: DONDIN-PAYRE M., « Les composantes des cités dans les Trois Gaules: subdivisions et agglomérations. Problématique et méthodologie », dans *Les villes romaines du Nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles. Actes du XXV^e colloque international de HALMA-IPEL, Villeneuve-d'Ascq, 2007, p. 397-404. (Revue du Nord-Archéologie, hors série 10)*

DOYEN 2005: DOYEN J.-M., « Monnaies gauloises de sites et trésors monétaires de Gaule Belgique. Trouvailles isolées et dépôts (1995-2005) (première partie) », *Bulletin du Cercle d'études numismatiques*, 42 (3), 2005, p. 157-187.

DOYEN 2006: DOYEN J.-M., « Monnaies gauloises de sites et trésors monétaires de Gaule Belgique. Trouvailles isolées et dépôts (1995-2005) (deuxième partie) », *Bulletin du Cercle d'études numismatiques*, 43 (1), 2006, p. 206-213.

DOYEN 2009: DOYEN J.-M., « Les monnaies gauloises du sanctuaire de Fontaine-Valmont (Hainaut, Belgique): essai de synthèse », dans *Coinage in the Iron Age. Essays in Honour of Simone Scheers*, Londres, 2009, p. 85-97.

FAIDER-FEYTMANS 1952: FAIDER-FEYTMANS G., « Les limites de la cité des Nerviens », *L'Antiquité classique*, 21, 1952, p. 338-358.

FAIDER-FEYTMANS 1995: FAIDER-FEYTMANS G., Le site galloromain des Castellains à Fontaine-Valmont. Fouilles du Musée royal de Mariemont, Mariemont, 1995, 160 p. (Monographies Musée royal de Mariemont, 7)

FICHTL 2003: FICHTL St. (dir.), « Les *oppida* du Nord-Est de la Gaule à La Tène finale », *Archaeologia mosellana*, 5, 2003, 455 p.

FICHTL 2005: FICHTL St., La ville celtique. Les oppida de 150

av. J.-C. à 15 ap. J.-C., Paris, 2005, 238 p.

FITZPATRICK 1985: FITZPATRICK A., « The Distribution of Dressel 1 Amphorae in North-West Europe », *Oxford Journal of Archaeology*, 4-3, 1985, p. 305-340.

Ganssen, Hädrich, 1965: Ganssen R., Hädrich Fr., Atlas zur Bodenkunde, Mannheim, 1965.

GILLET, PARIDAENS 2006: GILLET E., PARIDAENS N., DEMAREZ L., « Le sanctuaire de Blicquy – « Ville d'Anderlecht » (Prov. Hainaut, Belgique) », dans Sanctuaires, pratiques cultuelles et territoires civiques dans l'Occident romain, Bruxelles, 2006, p. 181-215.

GINOUX, POUX 2002: GINOUX N., POUX M., « Les Parisii, entre Gaule Belgique et Gaule celtique: peuplement et territoire », dans Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIVe colloque internationnal de l'AFEAF, Martigues, juin 2000, Paris, 2002, p. 226-243.

GRUEL 2002: GRUEL K., « Monnaies et territoires », dans Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV^e colloque internationnal de l'AFEAF, Martigues, juin 2000, Paris, 2002, p. 205-212.

HASELGROVE 1999: HASELGROVE C., « The Developement of Iron Age Coinage in Belgic Gaul », *Numismatic Chronicle*, série 7, 159, 1999, p. 111-168.

HASELGROVE 2004: HASELGROVE C., « The Significance of the Roman Conquest for Indegenous Monetary Economies in Northern Gaul and Southern Britain », dans Forschungen zur Monetarisierung und ökonomischen Funktionalisierung von Geld in den nordwestlichen Provinzen des Imperium romanum. Akten des 2. Trierer Symposiums zur antiken Wirtschaftsgeschichte, Trèves, 2004, p. 27-52. (Trierer historische Forschungen, 49)

HASELGROVE 2005: HASELGROVE C., « Iron Age Coinage and Ritual Pratices », dans *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen*, Mayence, 2005, p. 248-296. (Studien zu Fundmünzen der Antike, 20)

HENON 1995: HENON B., « Les amphores dans la vallée de l'Aisne à La Tène Finale », *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, 1995, p. 149-186.

JESPERS 2005: JESPERS J.-J., *Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles*, Bruxelles, 2005, 649 p.

LA TOUR II: DE LA TOUR H., *Atlas des monnaies gauloises*, Paris, 2001, 176 p. (Réédition du volume paru en 1892, par Gouet S., Prieur M., Schmitt L.)

Laubenheimer, Henon 1998: Laubenheimer F., Henon B., « Les amphores du Titelberg (Luxembourg) », dans *Les amphores en Gaule. II. Production et circulation*, Paris, 1998, p. 107-142. (Annales littéraires de l'université de Besançon, 474) Leman-Delerive 2009: Leman-Delerive G., « Délimitations et spécificités du peuplement celtique dans la partie occidentale de la Gaule Belgique (III^e-1^{er} siècles av. J.-C.) », dans *Les Celtes aux racines de l'Europe. Actes du colloque de Mariemont, octobre 2006*, Mariemont, 2009, p. 123-133. (Monographies du Musée royal de Mariemont, 18)

LEMAN-DELERIVE, WARMENBOL 2007: LEMAN-DELERIVE G., WARMENBOL E., « Dépôts et sites cultuels en contexte "humide" dans les *civitates* des Nerviens et des Atrébates », dans *L'Âge du Fer dans l'arc jurassien et ses marges. Dépôts, lieux sacrés et territorialités à l'Âge du Fer. Actes du XXIXe colloque de l'AFEAF, Bienne, mai 2005, Besançon, 2007, p. 425-432. (Annales littéraires, 826; Environnement, sociétés et archéologie, 11)*

LORIDANT 2002: LORIDANT Fr., « Pour une approche spatio-

temporelle de l'artisanat antique à Bavay », dans *Les artisans dans la ville antique*, Lyon, 2002, p. 121-129. (Collection d'archéologie et d'histoire antique, 6)

LORIDANT 2007: LORIDANT Fr., « Bavay: de Saint-Riquier à Lille. Vingt années de recherches archéologiques », dans *Les villes romaines du Nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles. Actes du XXVe colloque international de HALMA-IPEL*, Villeneuve-d'Ascq, 2007, p. 83-91. (Revue du Nord-Archéologie, hors série 10)

LOSCHEIDER 1998: LOSCHEIDER R., « Untersuchungen zum spätlatènezeilichen Münzwesen des Trevererlandes », *Archeologia Mosellana*, 3, 1998, p. 63-225.

LOUIS 2009: LOUIS E., avec la coll. de COLLETTE O., « Douai et le contournement de la Scarpe IX^e-XI^e s. », dans *Lit mineur, lit majeur, lit voyageur. Mémoires et cours d'eau. 11^e rencontres internationales de Liessies*, Villeneuve-d'Ascq, 2009, p. 81-100. (Revue du Nord-Archéologie, hors série 14)

Mantel, Dubois 2006: Mantel E., Dubois S., Devillers S., « Une agglomération antique sort de l'anonymat (Eu, "Bois-l'Abbé", Seine-Maritime): Briga ressuscitée », Revue archéologique de Picardie, 2006, 3-4, p. 31-50.

MAGERMAN 2007: MAGERMAN Kr., « De archeologische noodopgraving aan de Nerviërsstraat in Asse », dans *Journée d'archéologie romaine*, Namur, avril 2007.

MAGERMAN 2008: MAGERMAN Kr., PEDE R., LODEWIJCKX M., « Een Romeins pottenbakkersatelier, spitsgrachten en andere Romeinse sporen te Asse-Krokegemseweg », dans *Journée d'archéologie romaine*, Bruxelles, février 2008.

MAGERMAN 2009: MAGERMAN Kr., PEDE R., LODEWIJCKX M., VAN NEER W., VAN DE VIJVER K., « Een geplaveide Romeinse weg, religieuze ceramiek, massa's dierlijk botmateriaal en andere Romeinse sporen aan de Nerviërsstraat in Asse », Journée d'archéologie romaine, Bruxelles, février 2009.

MARLIÈRE 1998: MARLIÈRE E., « Les amphores républicaines et du début de l'Empire en Gaule Belgique Occidentale: une première approche », dans La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine. Actes de la table ronde d'Arras 1996, Berck-sur-Mer, 1998, p. 101-111. (Nord-ouest archéologie, 9)

MERTENS 1954: MERTENS J., *De romeinse vicus te Elewijt*, Bruxelles, 1954. (Archaeologia Belgica, 19)

MILLER 1913 (1964): MILLER K., Itineraria romana. Römische Reisewege an der Hand der Tabula Peutingeriana, Rome, 1913 (réimpr. 1964), lxxv p., 960 col.

Nonn 1983: Nonn U., Pagus und Comitatus in Niederlothringen. Untersuchungen zur politischen Raumgliederung im früheren Mittelalter, Bonn, 1983, 279 p. (Bonner historische Forschungen, 49)

PECKLERS 1968: PECKLERS J.-N., « La TABOULA n'est-elle pas la Dyle? », *Revue belge de philologie et d'histoire*, 46, 1968, p. 67-80, pl. I-IV.

PIERRARD 1978: PIERRARD P., Les diocèses de Cambrai et de Lille, Paris, 1978, 352 p. (Histoire des diocèses de France, 8)

PION 2005: PION P., « Les caractères généraux et l'évolution de la circulation monétaire en Gaule orientale aux II e s. av. J.-C. », dans *Die Kelten und Rom: Neue numismatische Forschungen*, Mayence, 2005, p. 39-57. (Studien zu Frundmünzen der Antike, 19)

Poux 2004: Poux M., L'âge du vin. Rites de boisson, festin et libation en Gaule indépendante, Montagnac, 2004, 637 p. (Protohistoire européenne, 8)

RAEPSAET-CHARLIER 1994: RAEPSAET-CHARLIER M.-Th., « La cité des Tongres sous le Haut-Empire. Problème de géographie historique », *Bonner Jahrbücher*, 194, 1994, p. 43-59.

RAEPSAET-CHARLIER 1999: RAEPSAET-CHARLIER M.-Th., « Institutions municipales des Germanies », dans Cités, municipes, colonies: les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut Empire, Paris, 1999, p. 273-280. (Histoire ancienne et médiévale, 53)

ROGER 2007: ROGER D., « Le vicus gallo-romain de Famars (Nord), une ville à la campagne? », dans Les villes romaines du Nord de la Gaule. Vingt ans de recherches nouvelles. Actes du XXV^e colloque international de HALMA-IPEL, Villeneuve-d'Ascq, 2007, p. 117-185. (Revue du Nord-Archéologie, hors série 10)

ROYMANS 2004: ROYMANS N., *Ethnic Identity and Imperial Power: the Batavians in the early Roman Empire*, Amsterdam, 2004, XI-277 p. (Amsterdam Archaeological Studies, 10)

SCHEERS 1983 : SCHEERS S., La Gaule Belgique. Traité de numismatique celtique. II, Louvain, 1983², 986 p., 28 pl.

TARPIN 2002a: TARPIN M., Vici *et* pagi *dans l'Occident romain*, Rome, 2002, 485 p. (Collection de l'École française de Rome, 299)

Tarpin 2002b: Tarpin M., « Les pagi gallo-romains: héritiers des communautés celtiques? », dans Territoires celtique. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIVe colloque internationnal de l'AFEAF, Martigues, juin 2000, Paris, 2002, p. 199-204.

THOLLARD 1996: THOLLARD P., « Bavay », dans Delmaire 1996, p. 111-124.

VAN ANDRINGA **2002**: VAN ANDRINGA W., *La religion en Gaule romaine*. *Piété et politique* (*f*^{er}-*III*^e *siècle ap. J.-C.*), Paris, 2002, 336 p. (Collection des Hespérides)

VAN HEESCH 1998: VAN HEESCH J., De muntcirculatie tijdens de romeinse Tijd in het noordwesten van Gallia Belgica. De civitates van de Nerviërs en de Menapiërs (ca. 50 v.C.-450 n.C.), Bruxelles, 1998, 351 p. (Koninklijke Musea voor kunst en geschiedenis, Monografie van Nationale Archeologie, 11)

VAN HEESCH 2004: VAN HEESCH J., « Coin Use in the North of Gaul during the Early Empire », dans Forschungen zur Monetarisierung und ökonomischen Funktionalisierung von Geld in den nordwestlichen Provinzen des Imperium romanum. Akten des 2. Trierer Symposiums zur antiken Wirtschaftsgeschichte, Trèves, 2004, p. 91-100. (Trierer historische Forschungen, 49)

VAN IMPE, IN'T VEN 2005: VAN IMPE L., IN'T VEN I., DE PAEPE P., ERVYNCK A., DESENDER K., «Invading Tribes, Advancing Forests. A Witness to the Decline of Economic Activity in Flanders, circa 200 AD», dans Neue Forschungesergebenisse zur nordwesteuropäischen Frügeschichte unter besonderer Berücksichtigung der altsächsischen Kultur im heutigen Niedersachsen, Oldenburg, 2005, p. 287-305. (Studien zur Sachsforschungen, 15)

VAN MINGROOT 2005: VAN MINGROOT E., Les chartes de Gérard I^{er}, Liébert et Gérard II, évêques de Cambrai et d'Arras, comtes du Cambrésis (1012-1092/93), Louvain, 2005, XXXVI-382 p. (Mediaevalia lovaniensia, S.1., Studia, 35)

VANNÉRUS 1935 : VANNÉRUS J., « Noms de lieu du type "Equoranda" », *Bulletin de la Commission royale de toponymie et dialectologie*, 9, 1935, p. 129-163.

VIPARD 2009: VIPARD P., « À propos de la dédicace de la basilique du sanctuaire du *pagus* Catuslouuius par P. Magnius Belliger à Bois l'Abbé (Eu, Seine-Maritime) », *Latomus*, 68 (4), 2009, p. 972-980.

Vogt 2007: Vogt J. V. et alii, A pan-European River and Cachtment Database, Luxembourg, 2007, 120 p.

WIGHTMAN 1985: WIGHTMAN E. M., Gallia Belgica, Londres,

Annexe Lieux *in pago* de l'ancienne cité des Nerviens

1985, 386 p. Pagus Bracbantus

N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Date	Bibliographie
1		Ogio	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
2		Uuill[uua	Charte de Gérard I	1046	Van Mingroot 2005, 66
3	Allain	Alanio	Dipl. Charles le Chauve	864	Nonn 1983, 111 (n. 494)
4	Anderlecht	Andrelech	Charte de Gérard I	1057	Van Mingroot 2005, 66
5	Anvaing	Anvinio	Donation Saint Amand	920-37	Nonn 1983, 112 (n. 501)
6	Appels	Applonis	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
7	Baasrode	Baceroth	Louis le Pieux	822	Nonn 1983, 111 (n. 492)
		Baceroth	Dipl. Charles le Chauve	847	Nonn 1983, 111 (n. 494)
8	Baulers	Bolarium	Dipl. Charles le Chauve	877	Nonn 1983, 111 (n. 494)
9	Bavegem	Bauingehem	Dipl. Otton II	976	Nonn 1983, 112 (n. 498)
10	Beersel	Bersalis	Dipl. Charles le Chauve	847	Nonn 1983, 111 (n. 494)
11	Bever	Bevoene	Dipl. Otton le Grand	946	Nonn 1983, 112 (n. 497)
12	Bottelare	Bottelaere	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
13	Burst	Bursitia	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
14	Cambron-Casteau	Cambrione	Dipl. Pépin le J.	750/752	Nonn 1983, 111 (n. 490)
		Cambrione	Dipl. Charlemagne	775	Nonn 1983, 111 (n. 491)
		Cambaronna	Dipl. Charles le Chauve	861	Nonn 1983, 111 (n. 494)
15	Denderwindeke	Ventica	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
		Wenteka	Liber trad. St Pierre Gand		Nonn 1983, 113 (n. 503)
16	Dendre	Arbra fluvium	Dipl. Charles le Chauve	861	Nonn 1983, 111 (n. 494)
17	Dikkele	Decla	Louis le Pieux	822	Nonn 1983, 111 (n. 492)
		Decela	Dipl. Charles le Chauve	847	Nonn 1983, 111 (n. 494)
		Dickla	Liber trad. St Pierre Gand		Nonn 1983, 113 (n. 503)
18	Ecaussines	Scancia	Dipl. Pépin le J.	750/751	Nonn 1983, 111 (n. 490)
		Scamcia	Dipl. Charlemagne	775	Nonn 1983, 111 (n. 491)
19	Elingen	Hetlinge	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
20	Elleve	Olfna	Confirmation des biens de St-Pierre -au-Mont-Blandin	966	Actes Lothaire, Louis, p. 60
21	Elst	Elsuth	Dipl. Otton II	977	Nonn 1983, 112 (n. 498)
22	Erpe près d'Alost	Arpia	Liber trad. St Pierre Gand	911	Nonn 1983, 113 (n. 503)
23	Flusschen près	Ippingohaim fluvio	Dipl. Otton le Grand	966	Nonn 1983, 112 (n. 497)
23	d'Eppegem	ippingonami muvio	Dipi. Otton le Grand	900	Noiii 1983, 112 (ii. 497)
24	Gand	Ganda	Louis le Pieux	819	Nonn 1983, 111 (n. 492)
25	Gijnzele	Gisingasela	Dipl. Otton II	976	Nonn 1983, 111 (n. 492) Nonn 1983, 112 (n. 498)
26	Gooik	Gaugiaco	Dipl. Charles le Chauve	877	Nonn 1983, 111 (n. 494)
20	GOOIK	Gaugiaca	Dipl. Zwentibolds	897	Nonn 1983, 112 (n. 495)
27	Hamme	Ham	Charte de Gérard I	1046	Van Mingroot 2005, 66
28	Hembeke près	Heembeke	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
20	de Paulatem	Пестьеке	Elber trad. St Flerre Gand	711	110mi 1903, 111 (n. 109)
29	Hennuyères	Hanuariam	Dipl. Charles le Chauve	877	Nonn 1983, 111 (n. 494)
30	Herzele	Hersele	Dipl. Otton II	977	Nonn 1983, 112 (n. 498)
50	TICIZCIC	Hersele	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
		Hersele	Liber trad. St Pierre Gand	700	Nonn 1983, 113 (n. 503)
31	Hillegem	Hildeningahem	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
32	Hoom	Humas	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
33	Idegem	Idinghem	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
34	Isières	Iser	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
35	Ittre	Iturnam	Dipl. Charles le Chauve	877	Nonn 1983, 111 (n. 494)
36	Jurbise	Iorbisa	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
37	Krombugge près	Crumbrigga	Dipl. Otton le Grand	966	Nonn 1983, 112 (n. 497)
	de Merelbeke	20	*		, (, , , , , , , , , , , , , , , , , ,
		Crumbrigga	Dipl. Otton II	977	Nonn 1983, 112 (n. 498)
		Crumbrigga	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
					,

38	Lede	Letha	Dipl. Lothaire	964	Nonn 1983, 113 (n. 502)
N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Date	Bibliographie
39	Lemberge	Lintbergam	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
40	Lessines	Lietzinis	Dipl. Otton le Grand	946	Nonn 1983, 112 (n. 497)
41	Leuze	Lotusa	Vita s. Liudgeri		Nonn 1983, 113 (n. 504)
42	Makegem	Machingahem	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
43	Melle	Milna	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
		Mella	Dipl. Lothaire	964	Nonn 1983, 113 (n. 502)
44	Melsen	Melcunnaria	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
45	Meslin-l'Evêque	Melin	Dipl. Otton le Grand	946	Nonn 1983, 112 (n. 497)
	•	Melin	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
46	Munte	Monte	Liber trad. St Pierre Gand		Nonn 1983, 113 (n. 503)
47	Nieuwenhove	Niuuehoua	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
48	Ninove	Neonisio	Louis le Pieux	822	Nonn 1983, 111 (n. 492)
		Neonifio	Dipl. Charles le Chauve	864	Nonn 1983, 111 (n. 494)
		Neonifium	Dipl. Charles le Chauve	847	Nonn 1983, 111 (n. 494)
49	Nivelles	Nivialla	Vita s. Geretudis		Nonn 1983, 113 (n. 504)
50	Olsene	Olfene	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
		Olfna	Dipl. Lothaire	964	Nonn 1983, 113 (n. 502)
51	Overijse	Isca	Louis le Pieux	832	Nonn 1983, 111 (n. 492)
52	Puydt	Putiau	Dipl. Otton le Grand	946	Nonn 1983, 112 (n. 497)
53	Rebecq-Rognon	Rosbacum	Dipl. Charles le Chauve	877	Nonn 1983, 111 (n. 494)
54	Semmerzake	Cimbarsaca	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 111 (n. 489)
		Cimbresac	Dipl. Otton II	977	Nonn 1983, 112 (n. 498)
		Cimbresaca	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
		Cimbersaca	Liber trad. St Pierre Gand		Nonn 1983, 113 (n. 503)
55	Sint-Kwintens-Lennik	Liniaca	Dipl. Zwentibolds	898	Nonn 1983, 112 (n. 495)
		Liniacum	Dipl. Charles le Chauve	877	Nonn 1983, 111 (n. 494)
		Liniaco	Dipl. Otton II	978	Nonn 1983, 112 (n. 498)
56		Holthem	Dipl. Otton II	976	Nonn 1983, 112 (n. 498)
57	Sirault	Securiaco	Louis le Pieux	822	Nonn 1983, 111 (n. 492)
		Securiacum	Dipl. Charles le Chauve	847	Nonn 1983, 111 (n. 494)
58	Tourpes	Dorp	Donation Gembloux	947-53	Nonn 1983, 112 (n. 496)
59	Tubize	Tobacum	Dipl. Charles le Chauve	877	Nonn 1983, 111 (n. 494)
60	Ville-Pommeroeul	Villa	Dipl. Charles le Chauve	855	Nonn 1983, 111 (n. 494)
61	Vilvoorde	Filfurdo	Dipl. Charlemagne	779	Nonn 1983, 111 (n. 491)
		Filfurdo	Dipl. Lothaire I	844	Nonn 1983, 111 (n. 494)
62	Vlierzele	Flithersala	Dipl. Charles le Chauve	864	Nonn 1983, 111 (n. 494)
		Flithersele	Dipl. Otton II	976	Nonn 1983, 112 (n. 498)
63	Wadelincourt	Wandelini	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
64	Wambeek	Wambacem	Dipl. Charles le Chauve	877	Nonn 1983, 111 (n. 494)
65	Watermaal	Guatremal	Robert de Saint Martin de Tours	915	Nonn 1983, 112 (n. 495)
		Guatremal	Donation Saint Martin de Tours	909	Nonn 1983, 112 (n. 500)
66	Wormen, Velzeke	Warminia	Dipl. Charles le Chauve	864	Nonn 1983, 111 (n. 494)
<i>(</i> 7	7 11'1	Uuarminiam	Dipl. Otton II	976	Nonn 1983, 112 (n. 498)
67	Zellik	Sethleca	Dipl. Otton II	974	Nonn 1983, 112 (n. 498)
60	7:	Sethleca	Dipl. Otton II	976	Nonn 1983, 112 (n. 498)
68	Zieregem près d'Elst		Liber trad. St Pierre Gand	000	Nonn 1983, 113 (n. 503)
60	7i.m.a.m.d.:	Siringhem	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 112 (n. 499)
69	Zwijnendries près	Squindresth	Dipl. Charles le Chauve	847	Nonn 1983, 111 (n. 494)
	d'Ename				

Pagus Camaracensis

N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Date	Bibliographie
1		Beracnam	Vita Dagoberti		Nonn 1983, 118 (n. 552)
2		Hermiscurte	Ex miraculis s. Quintini		Nonn 1983, 118 (n. 552)
3		Gundreceias	Dipl. Charles III, le simple	911	Nonn 1983, 118 (n. 551)
4		Olleuilla	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88

5		Rotlancurt	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Date	Bibliographie
6		Solobria	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
7	Vaulx-Vraucourt (?)	Uualia	Dipl. Gisèle	799	Nonn 1983, 118 (n. 548)
8		Veteres Lis	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
9	Vaulx-Vraucourt (?)	Waliu	Dipl. Charlemagne	799	Nonn 1983, 118 (n. 548)
10	Anneux			1152	Delmaire 1990, 733
11	Aubencheul-au-Bac	G '1		1111	Delmaire 1990, 733
12	Aubencheul-au-Bois	Scuruiler	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 83
13	Bantigny	Bantineis	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
14	Baralle	Barale	Dipl. Robert II	1096	Actes des comtes de Flandre p. 60
15 16	Boursies Boussières-en-	Bosseris	Charte de Liébert	1057 1057	Delmaire 1990, 733 Van Mingroot 2005, 80
10	Cambrésis				
1.7	G 1 :	Busserias	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
17	Cambrai	Camalecensis		1111	Nonn 1983, 118 (n. 543-6)
18 19	Cantaing Carnières	Company	Dial Charles III le simale	1111 911	Delmaire 1990, 733
19	Carmeres	Carneres Carneris	Dipl. Charles III, le simple Charte de Liébert	1057	Nonn 1983, 118 (n. 551)
20	Cauroir	Collerio	Charte de Liébert	1037	Van Mingroot 2005, 80 Van Mingroot 2005, 88
21	Crèvecourt-sur-Escaut		Charte de Liébert	1073	Van Mingroot 2005, 88
22	Doignies	Doineis	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
23	Écourt-Saint-Quentin	Domeis	Charle de Liebert	1123	Delmaire 1990, 733
24	Escaudoeuvres	Scaldeurio	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
14	Éterpigny	Scaracario	charte de Elesert	1123	Delmaire 1990, 733
15	Fins	Finis	Donation Sithiu	885	Nonn 1983, 118 (n. 549)
16	Fontaine-Notre Dame		Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
17	Gattegnies	Gatineis	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
18	Gouzeaucourt	Gualtercurt	Dipl. Charles III, le simple	911	Nonn 1983, 118 (n. 551)
19	Haynecourt			1076	Delmaire 1990, 733
20	Honnecourt-sur-Escaut	Hunulfocurtis	Donation Sithiu	885	Nonn 1983, 118 (n. 547)
		Hunulficurte	Gesta abb. S. Bertini Sith.		Nonn 1983, 118 (n. 552)
21	Le Cateau	Venzelzeias	Dipl. Charles III, le simple	911	Nonn 1983, 118 (n. 551)
		Uendelgias	Dipl. Otton II	1001	Nonn 1983, 118 (n. 551a)
22	Lesdain	Lesden	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 83
23	Les-Rues-des-Vignes, Vinchy	Vintiacus	Chronicon Vedastinum		Nonn 1983, 118 (n. 552)
		Vintiacus	Ann. Mettenses		Nonn 1983, 118 (n. 552)
		Vinciaco	Contin. Fredeg.		Nonn 1983, 118 (n. 552)
		Vinciaco	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 83
24	Liaugies	Lelgeiis	Charte de Liébert	1074	Van Mingroot 2005, 127
25	Ligny-en-Cambrésis	Liniacum	Dipl. Zwentibolds	898	Nonn 1983, 118 (n. 550)
26	Marcoing	Marconio	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 83
27	Montigny-en- Cambrésis	Muntiniacum	Dipl. Charles III, le simple	911	Nonn 1983, 118 (n. 551)
28	Morenchies	Morenceis	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
29	Neuville-Bourjonval			fin XI ^e	Delmaire 1990, 734
30	Neuvilly	Nouisliz	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
31	Ovillers	Otuiler	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 83
32	Raillencourt	Relincurt	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
33	Ramillies	Rameliis	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
34	Ribecourt	0.1.		1152	Delmaire 1990, 734
35	Sailly-les-Cambrai	Salegio	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 83
36	Saint-Aubert	Andra Sancto Autberto	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 83
37	Saint-Hilaire-lez-		Charte de Liébert	1057 1064	Van Mingroot 2005, 83
31	Cambrai	Sancti Hylarii	Charte de Liébert	1004	Van Mingroot 2005, 88
38	Saudemont			1123	Delmaire 1990, 733
39	Thun-l'Evêque	Tum	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
40	Vaulx-Vraucourt	Vallis	Vita Landelini abb. Lobbiensis		Nonn 1983, 118 (n. 552)
				т.	

29

30

Hautmont

La Louvière

Altemmontem

Loueruna

41	Viesly	Lis	Dipl. Charles III, le simple	911	Nonn 1983, 118 (n. 551)
N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Date	Bibliographie
42	Villers-Outréaux	Viler Rainardi	Charte de Liébert	1067	
					Van Mingroot 2005, 83
43	Walincourt	Walhericurte	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
44	Wambaix	Wambasium	Doc. Du pape Jean VIII	878	Nonn 1983, 118 (n. 548a)
Pag	gus Fanum Martis				
N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Date	Bibliographie
1	Croix-Coluyau	Cruce	Doc. Pépin	750	Nonn 1983, 125 (n. 614)
2	Famars	Fanum martis	Doc. 1 cpin	750	Nonn 1983, 125
3	Hautmont	Altummontem	Vita a Canagariai	800	,
4	Saint-Saulve	Sancti Salvi	Vita s. Gaugerici Einhardi transl. Et mir. Ss.	830	Nonn 1983, 125 (n. 616)
4	Saint-Saurve	Sancu Saivi	Marcellini et Petri	830	Nonn 1983, 125 (n. 616)
5	Solesmes	Solemio	Dipl. Childebert III	706	Nonn 1983, 125 (n. 613)
6	Valenciennes	Valentianas	Dipl. Lothaire II	860	Nonn 1983, 125 (n. 615)
			- · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Pag	rus Hainaus				
N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Date	Bibliographie
1	roponjine detaer	Albuniaco	Pépin	750	Nonn 1983, 122 (n. 584)
2		Farinaria	Pépin	750	Nonn 1983, 122 (n. 584)
3		Wassoniaco	Pépin	750	Nonn 1983, 122 (n. 584)
4		Aginiagas	Dipl. Lothaire I	844	Nonn 1983, 122 (n. 586)
5		Calviniaca	Dipl. Charles le Chauve	872	Nonn 1983, 122 (n. 590)
6		Lidunacas	Dipl. Charles le Chauve	870	
7		Hainor	*	906	Nonn 1983, 122 (n. 590)
			Dipl. Louis IV, l'Enfant		Nonn 1983, 123 (n. 592)
8		Lydeveycas	Dipl. Charles III, le simple	921	Nonn 1983, 123 (n. 593)
9		Junchinas	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 123 (n. 594)
10		Spalst	Ex miraculis s. Quintini	1055	Nonn 1983, 123 (n. 599)
11	Avesnes-le-Sec	Avesnis	Chartes de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 83
12	Baisieu	Baiseio	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
13	Bienne-lez-Happart	Altoporto	Dipl. Lothaire I	844	Nonn 1983, 122 (n. 586)
14	Binche	Banciacinse	Robert de Saint Martin de Tours	914	Nonn 1983, 123 (n. 592a)
15	Boussu	Bossuth	Charte de Liébert	1074	Van Mingroot 2005, 126
		Bussuth	Charte de Gérard II	1079	Van Mingroot 2005, 173
16	Casteau	Castello	Dipl. Charles le Chauve	872	Nonn 1983, 122 (n. 590)
17	Feignies	Fineis	Charte de Liébert	1073	Van Mingroot 2005, 118
18	Chevesnes	Kuineias	Dipl. Lothaire I	844	Nonn 1983, 122 (n. 586)
19	Crespin	Crispin	Dipl. Charles III, le simple	920	Nonn 1983, 123 (n. 593)
20	Douchy-les-Mines	Dulciaco	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 123 (n. 594)
		Dulciaca	Donation St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 123 (n. 595)
		Dulciacus	Dipl. Louis IV	950	Nonn 1983, 123 (n. 595a)
		Dulciacus	Dipl. Otton le Grand	966	Nonn 1983, 123 (n. 596)
		Dulciacum	Dipl. Otton II	977	Nonn 1983, 123 (n. 597)
		Dulciacum	Dipl. Otton III	988	Nonn 1983, 123 (n. 598)
21	Escaupont		1	1107	Delmaire 1990, 733
22	Floyon	Fleon	Vita Ursmari		Nonn 1983, 123 (n. 599)
23	Fontaine-au-Bois	Fontanas	Dipl. Lothaire I	852	Nonn 1983, 122 (n. 588)
24	Grand-Reng	Hrinio	Dipl. Charlemagne	779	Nonn 1983, 122 (n. 585)
<i>2</i> ⊤	Siana Rong	Ren	Dipl. Otton le Grand	947	Nonn 1983, 123 (n. 596)
25	Haine-Saint-Pierre	Haina	Dipl. Louis IV, l'Enfant	906	Nonn 1983, 123 (n. 592)
23	11ame-Same-Hene	Hayna	Dipl. Otton le Grand	966	Nonn 1983, 123 (n. 596)
26	Harmignies	Harminiacum	Dipl. Otton le Grand Dipl. Lothaire II	966 855	Nonn 1983, 122 (n. 589)
27	-	Tallilliacuiii	<i>ու</i> թ. Հատուն ո		
	Haulchin	Ualaiaaum	Dipl. Charles la Chaves	1050	Delmaire 1990, 733
28	Haussy	Halciacum Altermontem	Dipl. Charles le Chauve	847	Nonn 1983, 122 (n. 587) Nonn 1983, 123 (n. 599)

Vita Ansberti ep. Rotomagensis

844

Dipl. Lothaire I

Nonn 1983, 123 (n. 599)

Nonn 1983, 122 (n. 586)

31	Landrecies	Landriecas	Dipl. Lothaire I	852	Nonn 1983, 122 (n. 588)
N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Date	Bibliographie
32	Linières	Liniacas	Ex vita s. Humberti Maricolensis		Nonn 1983, 123 (n. 599)
33	Lobbes	Laubacensem	Dipl. Louis IV, l'Enfant	908	Nonn 1983, 123 (n. 592)
		Laubacus	Vita Landelini abb. Lobbiensis et	Crisp.	Nonn 1983, 123 (n. 599)
34	Maresches	Matritio	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
35	Maroilles	Marillas	Dipl. Charles le Chauve	870	Nonn 1983, 122 (n. 590)
		Maricolas	Dipl. Charles III, le simple	920	Nonn 1983, 123 (n. 593)
36	Montignies-sur-Roc	Montenneio	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
37	Noyelles-sur-Selle	Niella	Liber trad. St Pierre Gand	941	Nonn 1983, 123 (n. 594)
		Niella	Dipl. Louis IV	951	Nonn 1983, 123 (n. 595a)
38	Onnaing	Oninium	Dipl. Charles III, le simple	911	Nonn 1983, 123 (n. 593)
		Oneng	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
39	Poix	Petia	Robert de Saint Martin de Tours	914	Nonn 1983, 123 (n. 592a)
40	Quiévrain	Caprinum	Dipl. Charles III, le simple	893-903	Nonn 1983, 122 (n. 591)
41	Sains-du-Nord	Santa	Pépin	750	Nonn 1983, 122 (n. 584)
42	Sémeries	Semerias	Ex vita s. Humberti Maricolensis		Nonn 1983, 123 (n. 599)
43	Solesmes	Solemium	Pépin	750	Nonn 1983, 122 (n. 584)
		Solemnium	Vita Ansberti ep. Rotomagensis		Nonn 1983, 123 (n. 599)
44	Thiant			1050	Delmaire 1990, 733
45	Verchain	Vuercin	Charte de Liébert	1073	Van Mingroot 2005, 118
46	Vertain	Vertino	Pépin	750	Nonn 1983, 122 (n. 584)
		Vertinnio	Dipl. Charles le Chauve	870	Nonn 1983, 122 (n. 590)
		Vertinio	Dipl. Charles III, le simple	921	Nonn 1983, 123 (n. 593)
47	Vieux-Reng	Hriniolo	Dipl. Lothaire I	844	Nonn 1983, 122 (n. 586)
48	Villereau	Villerellum	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88
49	Villers-en-Cauchies	Vilario	Charte de Liébert	1057	Van Mingroot 2005, 80
		Vilario	Charte de Gérard II	1079	Van Mingroot 2005, 253
50	Wambaix	Vuambia	Dipl. Otton le Grand	958	Nonn 1983, 123 (n. 596)
51	Wandegnies-Hamage	Wandiniacas	Dipl. Lothaire I	852	Nonn 1983, 122 (n. 588)
52	Wargnies-le-Grand	Wariniacum	Dipl. Charles le Chauve	847	Nonn 1983, 122 (n. 587)
53	Wasviller, Montay	Wasuillarem	Dipl. Lothaire I	852	Nonn 1983, 122 (n. 588)
54	Waudrez	Uualdriaco	Dipl. Lothaire I	844	Nonn 1983, 122 (n. 586)
		Waldrica	Dipl. Louis IV, l'Enfant	906	Nonn 1983, 123 (n. 592)
55	Wult	Vehut	Charte de Liébert	1064	Van Mingroot 2005, 88

Pagus Templutensis

N°	Toponyme actuel	Toponyme ancien	Document	Bibliographie
1	Avesnes	Templutensis	Vita Landelini abb. Lobbiensis et Crisp.	Nonn 1983, 123 (n. 603)
2	Wallers-Trèlon	Gualaris	Vita Landelini abb. Lobbiensis et Crisp.	Nonn 1983, 123 (n. 603)